

	COMITÉ DIRECTEUR FC PROCÈS-VERBAUX ANNÉE 2016	Pages : 1/39
		2016
Rédacteur : Secrétaire Général Adjoint	Ref : 160209SGA	

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 24 janvier 2016
--

Le 24 janvier 2016 au 4, Quai de la République, 94410 Saint Maurice.

Ouverture de séance à 11h40

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; James VAJOU MOUNIEN (JV); Asif ZAHIR (AZ) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Olivier DUBAUT (OD).

Quorum atteint (5/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote: Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général Adjoint (PTow) ; David BORDES, Directeur Sportif (DB).

Ayant annoncé une arrivée retardée: Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; Miriam ROMERO (MR).

Excusés: Sharkey JAYAWARDENE (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC); Joseph OLIBER (JO); Lise MATANGA (LM).

Absent non-excuse: Deva AMIRDALINGAM (DA).

Invités par PB, sans droit de vote:

- i. Santosh Krishna-Prasad, pour parler d'une proposition pour un tournoi ouvert aux entreprises.
- ii. Kheerty Nair-Coste, du club de Thoiry, qui a exprimé un vif intérêt dans le poste de S-G.

2. Validation du CR de la réunion du Bureau du 21 novembre 2015 : Approuvé à l'unanimité.

3. Suivi des dossiers ouverts/en suspens suite à la réunion du CD du 21 novembre 2015

PTow informe le CD que pas moins de seize dossiers restaient ouverts ou en suspens à l'issue de la réunion du 21 novembre. Il faut s'habituer, dès maintenant, à prendre le temps de les passer en revue avant de penser à l'approbation l'ensemble du CR.

- i. Nouveau logo : modifications finalisées. Ce logo est désormais obligatoire.
- ii. Commissions – état des lieux : PTow regrette que l'histoire se répète. Globalement les rapports ne sont pas fournis en temps voulu. Pourtant les obligations ne sont pas trop difficiles à retenir :

- Fin de trimestre : une revue de ce qui s'est passé, problèmes, dossiers ouverts, etc.
- Début de trimestre : ce qui est planifié pour le trimestre qui débute, actions, qui fait quoi, budget, etc.
- Fin d'année (notamment pour l'AG) : un récit de l'année écoulée, plus une idée du programme et budget pour l'année à venir.

Action de la part de tous.

- iii. Commission féminine : préparation d'une affiche standard – En cours. Action de la part de DW, MR & DB.
 - iv. Catégories d'âge version ICC : Fait - DB en a informé toutes les Commissions.
 - v. Formation d'arbitres : Fait - PB a relancé les clubs IdeF.
 - vi. Transformation de la LR IdeF en D4 FC : Fait.
 - vii. État des lieux du rapport avec l'expert-comptable : Sujet abordé plus loin.
 - viii. Réunion mensuelle MR & PT : Sujet abordé plus loin.
 - ix. Règle sur la présence d'un justificatif pour toute transaction faite au nom de FC : Fait - Publié et désormais obligatoire.
 - x. Contrat avec Gausan Sports : Pas de progrès. Dossier reste ouvert. Action toujours de la part de DB & PTow. À suivre.
 - xi. Modification des documents clé : Sujet abordé plus loin.
 - xii. USEP : Retard de signature d'une convention : Sujet abordé plus loin.
 - xiii. Nomination de PB au CD fédéral : En cours. Calendrier fédéral à respecter.
 - xiv. Coupe Mondiale Scolaire : PB & DB ont inscrit une équipe et établi un bon rapport avec l'UNSS. Les coûts seront traités plus loin dans le contexte du Budget 2016.
 - xv. Collègue d'OD qui organisait de grands événements parisiens : OD informe le CD
 - Qu'il s'agirait d'un samedi à Paris (Vincennes, Bagatelle) afin d'attirer les médias.
 - Qu'il vaudrait mieux réserver un weekend afin de pouvoir reporter vers le dimanche dans le cas de mauvais temps le samedi.
 - Qu'il vaudrait mieux y incorporer une finale Jeunes afin d'amortir les frais.
 - Frais de gardiennage importants (équipement sono de haute valeur), à la charge de FC, donc besoin de provision budgétaire conséquente.
 - Le CD prend acte.
 OD profite de l'occasion d'informer le CD sur deux autres dossiers :
 - Qu'il pense à un deuxième terrain à Vincennes. Pour cela il est en train de se faire connaître auprès de la nouvelle équipe à la Mairie de Paris.
 - Que le Stade Charléty a approuvé la proposition faite par le PUC qu'il y ait un Batting Centre, dont au moins une piste pour le cricket. Pour le site déjà identifié et approuvé à côté des bulles de tennis, le PUC sera le maître d'ouvrage d'un projet de +/- €400K. A suivre par OD.
 - Le CD prend acte.
 - xvi. Que les clubs IdeF ayant leur propre terrain soient sollicités pour héberger des matches FC : Fait - On attend les réponses.
4. **Approbation du CR de la réunion du CD du 21 novembre 2015 : Approuvé : 4 voix pour ; 1 abstention.**

5. Retour sur la réunion FFBS-FC du 18 décembre 2015

PB, DB & PTow, invités par le président de la FFBS, assistèrent à une réunion informelle au siège fédérale. Parmi les sujets abordés : la proposition que, lors de la création d'un club de baseball il soit également question de monter une section cricket ; et *vice versa*. Dans le but de mutualiser l'administration et de promouvoir les multiples disciplines. Dossier à suivre.

6. Proposition : Que FC diffuse par mail les Comptes Rendus de réunions du CD

Cette proposition nous fut relayée lors de la réunion du 18 décembre (voir *supra*).

PTow rappelle au CD que notre seule obligation de publication est celle inscrite dans la Convention avec la FFBS (c'est-à-dire de transmettre les CR du CD dans la quinzaine qui suit la réunion). Et cela dans le but de les voir publiés sur le site fédéral. (En passant PTow note que la FFBS a choisi de ne pas les publier qu'en fin d'année, sous forme de recueil. Pour contrer cela, OD conseille à PTow de les renvoyer plutôt à son homologue fédéral.)

Sitôt approuvé pour transmission à la FFBS, tout CR du CD est téléchargé au site de FC.

PTow demande au CD de savoir si nous devrions faire davantage. Le CD décide à l'unanimité que ceux qui veulent savoir ce qui se passe au sein de FC n'ont qu'à se connecter au site FC.

7. Site Web : modifications

Le CD approuve à l'unanimité les modifications récentes et exprime son appréciation au travail proactif et bénévole de la part de JV.

8. Charte graphique : mise en application

DB offre au CD un tour d'horizon des standards graphiques qui sont désormais en vigueur. Un tutoriel est à la disposition du CD. En cas de doute il est conseillé de vérifier avec DB. Et toute proposition de document externe devrait passer devant la commission de communication, qui s'engage à vite répondre. Le CD prend acte.

9. ICC Census (recensement) 2015

PB informe le CD que ce recensement (dont il explique les paramètres) doit être complété le 31 janvier prochain. PB travaille ce dossier avec DB et PTow.

Les données auront une influence sur le prochain Scorecard d'où l'intérêt d'y mettre les meilleurs chiffres. À ce sujet, et vu que la FFBS vient de nous rappeler notre responsabilité de promouvoir le cricket dans les DOM-TOM et Collectivités il semble légitime d'y incorporer les statistiques de la Nouvelle Calédonie, etc. Ce qui aux yeux du CD serait légitime sur le plan franco-français. Reste à en convaincre l'ICC.

Pour concerter avec nos confrères d'outre-mer un groupe de travail (PB, DB, OD, AZ, PTow) serait pertinent. Le CD prend acte.

10. Feuilles de route 2016 et plans d'action

DB et PTow soulignent le fait que personne ne présente ses rapports dans le contexte du Plan de Développement et les KPIs qui y sont détaillés. Pour renforcer son argument DB repasse les diapos 2015 à ce sujet. Action de la part des président(e) de Commissions.

Commission Féminine : DW s'excuse de la publication tardive de son document, produit par Emmanuelle.

DB et PTow, ayant lu ce document en diagonale, opinent qu'il est très bien orienté et mérite un examen plus approfondi. Action de la part du Bureau.

Au sujet de son appel à un budget global de €17.000, DW se dit prête, pour une meilleure lecture, à le transposer sous des têtes « classiques » de préparation, matchs, communications.

Action de la part de DW.

Le CD débat divers méthodes de subventionner la participation et les déplacements des femmes (de même les jeunes). Sans pour autant arriver à des conclusions définitives, sauf qu'il faut chercher d'autres moyens que celui du remboursement des licences aussi valable que soit ce moyen. Dossier à suivre.

DW rappelle qu'elle attend toujours l'opinion du Bureau sur les nominations de membre de sa Commission. Action de la part du Bureau.

Commission Formation : DB et JV présentent les grandes lignes du programme. Le CD prend acte.

Commission Jeunes : PTow rappelle au CD que BC avait publié les événements de 1T2016. Le CD prend acte.

13h30 : Arrivée de Prethevechand THIYAGARAJAN (PT). Le quorum passe à 6/14.

11. Dossier Prud'hommes : État des lieux

PB et PTow informe le CD des grandes lignes de ce qu'ils ont fait, avec le soutien de DB, pour permettre notre avocat d'étoffer notre défense et de réfuter les arguments de l'autre partie. Une première audience aurait lieu courant deuxième trimestre de 2016. Le CD prend acte.

12. Sujet supplémentaire : Proposition d'une Coupe Cricket Entreprises

Santosh Krishna-Prasad (SKP) se présente : MBA HEC, actuellement *Business Development Manager* au sein d'une entreprise Services Informatiques à Paris. Passionné depuis toujours par le cricket.

Il s'est proposé spontanément à PB pour aider à la promotion du cricket en général et en particulier vers le financement de l'équipe que FC propose d'envoyer à la Coupe Mondiale Scolaire.

Principaux éléments des diapos projetés (fichier distribué post-réunion aux membres du CD + DB) :

- a) Objectifs :
 - i. Attirer des entreprises privées vers le cricket et les transformer en sponsors.
 - ii. Financer l'équipe scolaire pour le tournoi de Mumbai.
- b) Cibles : des entreprises d'origine/focus indien vu nos besoins pour Mumbai ; mais pas exclusivement.
- c) Proposition : un événement à HEC pour ouvrir la porte à des engagements de plus long terme.
- d) Véhicule : Tournoi de 12 à 16 équipes.
- e) Approuvé par HEC (sous réserve de Vigipirate), pour le dernier weekend de mars 2016.
- f) Annonce: À la diaspora indienne par l'Ambassadeur de l'Inde ; à d'autres entreprises par d'autres moyens spécifiques.
- g) Publicité : Gérée par notre partenaire *Increa*.
- h) VIP : cricketeur renommé.

PTow s'inquiète du fait que nous sommes à seulement deux mois de la date envisagée : est-ce suffisant pour l'organisation ? SKP partage cet avis mais PB insiste que le calendrier de financement de Mumbai l'exige.

PT demande à savoir si SKP envisage un événement unique ou récurrent. SKP préfère que ce soit récurrent ; mais il souligne l'importance primordiale d'arriver à formuler le bon message à transmettre.

De la part du CD, PB remercie SKP et confirme que le Bureau saisira ce dossier sans délai. Le CD prend acte.

13. Assemblée Générale 2016 : Préparation

- a) Modifications apportées à des documents clé: PTow informe le CD que deux des documents déjà débattus par le CD (lors de la réunion du 21 novembre 2015) doivent être revus.
 - i. Code de Conduite: Le CD approuve à l'unanimité la proposition de PTow pour modifier la définition des matchs organisés et/ou reconnus par FC.
 - ii. Statuts: Lors de leur examen de nos modifications du 21 novembre dernier, la FFBS a profité de l'occasion pour en ajouter plusieurs, notamment pour enlever références à des organisations dépendantes de FC, Après un examen détaillé le CD approuve à l'unanimité l'ensemble des modifications fédérales.

Les versions approuvées par le CD seront celles présentées à l'AG du 5 mars prochain.
- b) Élection au CD: Le CD confirme qu'il s'agit de 3 postes à pouvoir.
- c) Lieu de l'AG: Au Stade Charléty, grâce à l'intervention d'OD.
- d) Timing: Émargement à 13h00 ; début (si quorum) à 13h00 ; fin prévu à 17h00-17h30.
- e) Ordre du Jour: Le CD approuve la proposition faite par PTow.
- f) Invitations à la FFBS et à l'Expert-comptable: Action de la part de PB.
- g) Dates clé approuvées par le CD:
 - i. 5 février (au plus tard): Annonce et convocation, avec appel aux Vœux et sollicitation de candidats au CD.
 - ii. 12 février (au plus tard): Tous les rapports 2015 à l'intention de l'AG doivent être dans les mains du S-GA. **Action de la part de PB, PT, DB et tous les président(e)s de commissions.**
 - iii. 18 février (au plus tard): La FFBS fournit à LM un tableau prévisionnel des voix.
 - iv. 19 février (au plus tard): Publication aux clubs de l'ensemble des documents mandatés par l'Article 2(v) du Règlement intérieur.
 - v. 4 mars en fin de journée: La FFBS fournit à LM le tableau définitif des voix.

14. CSEDF : Détection et Sélection

AZ saisit le CD afin de clarifier les critères de nationalité définis lors de la réunion du 21 novembre dernier. Il propose

- a. EDF mâle (senior, U21, U18, U15 ou autre) : sélection réservée aux détenteurs d'un passeport français
- b. EDF mâle senior : détection réservée aux détenteurs d'un passeport français
- c. EDF mâle non-senior : détection ouverte à aux détenteurs d'un passeport français ET également à ceux qui ont entamé la démarche de demande de naturalisation
- d. EDF féminine : détection et la sélection ouvertes à celles qui détiennent un passeport français ET également à celles qui ont entamé la démarche de demande de naturalisation.

Après débat le CD approuve.

Suite à cette clarification DB confirme que le programme de détection sera finalisé le 29 janvier et publié aux clubs le 1 février prochain. Le CD prend acte.

15. Championnats 2016 : Règlements

Après avoir revu les diapos concernant les règlements, le CD confirme une clarification au sujet des choix ouverts aux clubs sur les équipes qu'ils doivent présenter en parallèle avec l'équipe adulte mâle. À incorporer dans les annonces faites aux clubs participants. Action de la part de PT et DB. Note post-réunion : Fait le 1 février.

PT et PB expliquent que les options 2018 concernent les nouvelles équipes inscrites à partir de 2017. Le CD approuve cette clarification ainsi que toute autre proposition de modification.

16h45: Arrivée de Miriam ROMERO (MR). Le quorum passe à 7/14.

16. Championnats 2016 : Inscriptions

PT informe le CD que les inscriptions sont en cours, avec date limite formelle du 5 février. À partir de là la CSNC passe tout à la loupe y compris les amendes impayés et autres pénalités. Tous les critères règlementaires doivent être satisfaits au 31 mars. Le CD prend acte.

17. Comptabilité 2015

Nos divers sponsors ont contribué autour de €43K en liquide, sans compter la valeur des prix qu'ils ont attribué en sus. Le CD félicite PB, PT et AZ pour ces réussites et reconnaît leur droit aux pourcentages prévus. PB annonce qu'il propose de faire un don de son propre bonus. Le CD note et approuve.

Selon les chiffres présentés par PB en amont de l'examen de l'expert-comptable et sans prendre en compte les bonus ci-dessus, l'exercice 2015 devrait clore sur un solde positif de €17.778 Le CD prend acte.

18. Contrat avec le cabinet comptable

Vu les diverses difficultés de 2015 déjà répertoriées, le CD débat de nouveau notre rapport avec l'expert-comptable et plus généralement notre traitement de nos affaires financières.

Pour ce qui concerne l'enregistrement de nos transactions et autres données comptables, MR donne un aperçu du logiciel *ECompta*, agréé par le CDOS. Ce logiciel, facile à manier mais compréhensif, ne coûte que €40 l'année, loyer qui inclut la formation de plusieurs personnes ainsi qu'un *Help Desk*. PB informe le CD que LM est prête à être formée à ce système. Le CD autorise MR et PB de procéder sans délai vers une installation et programme de formation. Action de la part de MR et PT.

En guise d'introduction au débat sur l'expertise qu'il nous faut procurer, DB se dit scandalisé du fait qu'il soit obligé à vérifier ce que le cabinet actuel propose sur les affaires salariales : un service digne du nom se montrait, selon lui, plus capable et inspirer confiance. À cet égard MR décrit au CD les services proposés par un cabinet (**) qu'elle connaît depuis longtemps – de taille plus humaine et très responsive - qui est au service de la Fondation Suisse.

Vu que nous avons raté l'occasion de changer de cabinet en fin d'année 2015, le CD autorise MR et PT d'effectuer une analyse comparative entre le cabinet actuel et celui dont MR a parlé, dans la perspective de revoir le dossier lors de la réunion du mois d'août 2016. Action de la part de MR et PT.

Le CD remercie MR pour ce bon travail.

**** Note post-réunion :** MR a fourni à PTow une proposition de la part de ce cabinet, que PTow trouve pertinente à nous, compréhensive et très abordable en termes de prix-fonction.

19. Partenariats scolaires : État des lieux

a) USEP : DB informe le CD que la convention sera signée – enfin ! – le 9 mars à 14h00. Il annonce également que des actions de proximité sont prévues. Le CD prend acte.

b) UNSS : DB rappelle au CD que l'UNSS c'est 40K établissements des 11 à 18 ans. En contrepartie de l'ouverture de cette population au cricket, ils nous demandent une contribution de €6K vers le coût d'un championnat UNSS cricket sur le plan national.

Les dirigeants se sont montrés très proactifs en tout, et surtout dans le dossier Mumbai où ils se sont engagés à la hauteur de €16K (soit 50% des billets d'avion plus une part du coût de la tenue de l'équipe). Le reliquat – autour de €25K – à nous de le trouver.

Sur iFed on voit 178 jeunes dans la tranche d'âge précise ; mais on ignore leur scolarisation.

Pour DB le retour des clubs est décevant : seul un club d'IdeF et 3 de province (dont Midi et Mansle) ont répondu. Encore une fois les clubs des membres du CD ne se sont pas impliqués ! Il y eu 14 réponses individuelles via Facebook, dont 10 +/- sérieuses.

À suivre jusqu'à la date limite du 31 janvier. Le CD prend acte.

20. Budget 2016

PT fait projeter un tableau qui va dans le sens d'un solde positif de €16.500

Le taux de change prévu pour les diverses tranches de la dotation de l'ICC se veut prudent ; ce que le CD approuve.

Le budget ne montre rien sur le plan sponsoring car chaque accord est annuel et donc tout est en train d'être renégocié. Par contre les championnats sont toujours sur la base d'autofinancement.

Les charges salariales comportent déjà €4.000 en contribution aux Mutuelles (voir plus loin).

Les dépenses EDF comportent principalement un déplacement des Seniors au tournoi de Schiedam ainsi qu'un tournoi U21 5-nations en mois d'août, à Dreux. Notre équipe sera en effet U19 afin de préparer l'équipe qui ira à Mumbai.

Le CD approuve les principes et grandes lignes de ce Budget.

21. Prochaine réunion

Samedi le 5 mars à 10h00, dans les bureaux de PUC au Stade Charléty, avant l'AG.

22. Calendrier de réunions 2016

Le CD approuve le calendrier suivant :

- 26 mars à 13h00 à St Maurice. **Note post-réunion** : Date susceptible de modification.
- 11 juin
- 27 août – à Dreux si le tournoi 5-nations aura lieu (afin d'assister au match final) ; sinon à St Maurice. Heure à préciser.
- 19 novembre à 13h00 à St Maurice.

23. Questions diverses :

- a. Facilité d'accès au siège par des personnes à mobilité réduite : Ayant pris connaissance de nos obligations, le CD demande à AZ de préparer un dossier, en collaboration avec LM. Action de la part de AZ.
- b. Recouvrement des dettes auprès de nos débiteurs, notamment les clubs : Le CD charge PT et LM d'être proactif et plus strict à ce sujet.
- c. Mutuelle des salariés FC : DB et LM se disent contents de la couverture offerte par leurs mutuelles existantes. Le CD approuve la proposition que FC décharge ses responsabilités en tant qu'employeur en prenant en charge 50% des coûts actuels. Action de la part de PT et MR.
- d. Médecin de travail : Selon PB tout est prêt à mettre en œuvre. Le CD prend acte.

18h32 : Fin de séance.

Publié par le S-G Adjoint avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

5 mars 2016

Au Stade Charléty, 17 avenue Pierre Coubertin, Paris 75013

Ouverture de séance à 10h32

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; James VAJOU MOUNIEN (JV); Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC); Miriam ROMERO (MR) ; Olivier DUBAUT (OD) ; Deva AMIRDALINGAM (DA).

Quorum atteint (8/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise Matanga (LM) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général Adjoint (PTow) ;

Ayant annoncé une arrivée retardée: Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; Asif ZAHIR (AZ).

Excusés: Joseph OLIBER (JO).

2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du 24 janvier 2016

- a. Commission féminine : préparation d'une affiche standard : En cours. En attendant, l'affiche du tournoi de Lisses est très réussie. À suivre.
- b. Contrat avec Gausan Sports : Toujours en cours. DB & PTow en parleront avec Goprishkan à l'issue de l'AG. À suivre.
- c. ICC Census (recensement) : Réponse envoyée dans les délais. On attend des réactions de la part de l'ICC (tout le monde se trouve en Inde....).
- d. Approbation du Bureau des membres de la Commission Féminine : Toujours pas de résolution de la part du Bureau. À suivre.
- e. Dossier Prud'hommes : Prochaine échéance le 17 mai. À suivre.
- f. Accès au siège par des personnes à mobilité réduite : Il s'avère que les travaux seraient plus importants que prévus et que le bailleur doit s'impliquer. Il a été contacté. Entretemps, AZ n'est plus concerné par ce dossier. À suivre.
- g. Mutuelle des salariés : LM informe le CD que le Cabinet Comptable dit qu'il n'est pas faisable d'inscrire une ligne mutuelle sur le bulletin de salaire car il n'y pas de mutuelle propre à FC ; donc il reste question simplement de rembourser DB et LM à la hauteur de 50% comme prévu lors de la réunion du 24 janvier dernier. Action de la part de PT et MR.
- h. Médecin de travail : LM a tout envoyé aux autorités et attend convocation. À suivre.

3. Approbation du CR de la réunion du CD du 24 janvier 2016 : Approuvé à l'unanimité.

10h55 : Arrivée de PT. Le quorum passe à 9/14.

4. Mise au point AG 2016

- Tableau des voix : revue et validation :

PTow informe le CD qu'il a voulu voir combien de présidents sont déjà licenciés 2016, sachant qu'un président non-licencié qui se présente à l'émargement n'a pas le droit de voter, même si son club a cotisé 2016. Le soir du 3 mars, il y en avait 8 !

JV et DB ont réexaminé la situation et ont constaté qu'entretemps 5 ont pris leur licence, ce qui

laisse les présidents de Creil, Eelavar et Paris CC sans droit de vote.

Note post-réunion : Aucun de ces 3 clubs ne s'est présenté à l'émargement de l'AG.

Selon le décompte fourni par François Collet le 3 mars le nombre de voix acquises est de 65 ; donc le quorum est 33.

Note post-réunion : Lors de l'AG, le club d'Essonne CC s'est présenté avec à l'appui un mail de François Collet daté du 4 mars qui confirme l'activation de la cotisation 2016 du club. Donc le nombre de voix acquises monte à 67 et le quorum à 34.

- Comptabilité 2015 : dernier passage en revue :

Le cabinet a approuvé les chiffres, après quelques réallocations autour des sommes affectées pour le remboursement des prêts aux clubs pour l'achat de tapis.

La solde s'établit à €6.681,87

PB informe le CD que l'expert-comptable s'est excusée à cause d'un empêchement. Le CD prend acte mais exprime sa consternation. MR et PB informent le CD d'une imminente réunion préliminaire avec un cabinet à Paris ; et LM se joigne à MR pour rappeler au CD que désormais aucune dépense ne sera remboursée sans facture.

- Budget 2016 : dernier passage en revue : PT informe le CD qu'il allait présenter le budget prévisionnel tel quel soumis au CD le 24 janvier dernier.

- Inscriptions en championnats - État des lieux :

PT informe le CD que les D1 et D2 sont composées comme prévu ; que la D3 sera à 9 (contre 12 prévus) ; et que la D4 sera à 11.

La Coupe de France senior masculine sera à 20 équipes, soit 4 groupes de 5, en phase-poule suivie de la phase éliminatoire.

La Coupe U21 sera de 2 poules de 6 et 5 équipes, en phase-poule ligue suivi de phase élimination. Et les U12 seront à 13 équipes, dans des plateaux.

Des interligues en 15U sont prévues en mai afin de préparer la détection de la future EDF 15U de 2017.

PT informe le CD de la possibilité offerte aux clubs d'envoyer 3 chèques qui seraient encaissés un à un durant la saison. Le CD prend acte.

- Programme de plateaux de détection/sélection - État des lieux :

DB informe le CD que, le lendemain de la date limite du 24 février, 13 seniors masculins (dont 3 non-français) se sont fait connaître ; 17 U18 masculins (dont 4 non-français) ; et aucune candidature chez les féminines.

Sur les 2 plateaux pressentis, celui du sud-ouest n'aura pas lieu faute de candidats. L'autre plateau sera dédié au 18U masculins et aura lieu à Dreux le 30 avril. Ceux qui se sont déjà présentés dans le cadre de la Coupe de Monde scolaire seront associés à ce plateau.

Le CD prend acte.

- Nomination de (2) scrutateurs : DW accepte d'en être un et, sur proposition de DB, le CD décide que l'autre scrutateur soit choisi parmi les représentants des clubs qui assisteront à l'AG.

5. **Questions diverses :** Néant.

6. **Prochaine réunion :** Le 6 mars 2016, à St Maurice, 10h00 à 12h00

11h48 : Fin de séance.

Publié le 21 mars 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

6 mars 2016

Ouverture de séance à 10h15

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; James VAJOU MOUNIEN (JV); Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général Adjoint (PTow) ; Sharkey JAYAWARDENE (SJ); Keerthy NAIR-COSTE (KN-C); Michel SARAVANAN (MS).

Quorum atteint (7/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Joseph LARTER, président du club de Mansle Charente (JL).

Ayant annoncé une arrivée retardée: Miriam ROMERO (MR).

Excusés: Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; Asif ZAHIR (AZ) ; Joseph OLIBER (JO). Balaji CADIRVELOU (BC); Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA).

2. Mot de bienvenue :

PB félicite KN-C, MS et PTow pour leur élection et les souhaite la bienvenue au sein du CD.

Applaudissements.

PB accueille Joseph LARTER, président du club de Mansle, lauréat de la Labellisation et invité à cette séance.

3. Réflexions sur l'AG de la veille :

PB remercie OD d'avoir œuvré pour l'accès (gratuit qui plus est) à Charléty/PUC. Applaudissements. Pour avoir une idée de la possibilité de faire pareil en 2017, OD propose qu'en août 2016 on jette un coup d'œil sur le calendrier des matchs de rugby pour voir quelles dates seraient libres (sachant que l'AG 2017 doit avoir lieu avant fin-mars). Action de la part de Lise Matanga/OD/PTow.

PTow propose que le CD passe quelques moments de réflexion sur le déroulement de l'AG, la veille.

Le CD s'accorde sur les éléments suivants pour l'AG 2017 (qu'importe le lieu) :

- a) Deux personnes en permanence à l'accueil/émargement
- b) Accès à un écran pour les projections
- c) Installer les sièges afin que tout le monde puisse voir l'écran
- d) Utiliser PowerPoint plutôt que PDF pour les fichiers projetés
- e) Faire en sorte que les présidents soient installés dans les 2 premières rangées et leurs compagnons derrière (afin de focaliser sur ceux qui votent)
- f) Demander aux clubs de nous informer en amont de combien de représentants
- g) Penser à composer un Annuaire, imprimé sur papier et broché.
- h) Mettre en place un Groupe de Travail pour établir un Cahier des Charges, avec définition et attribution de responsabilités pour la gestion de l'AG.

Le CD prend la suite de l'appel lancé par un club lors de l'AG à ce que FC soit prêt à accompagner les clubs dans leurs démarches administratives (et même être interprète). Le CD décide à l'unanimité que ce rôle appartient plutôt aux ligues fédérales et que les clubs doivent se rapprocher davantage aux structures fédérales.

Ceci dit, notre projet de Labellisation est un moyen particulièrement bien adapté à un meilleur rapport entre les clubs et leur milieu administratif.

Arrivée de MR à 10h55. Le quorum passe à 8/14

4. Composition du Bureau :

OD propose que PTow soit nommé Secrétaire-Général et que KN-C soit nommé Secrétaire-Général Adjoint, les deux membres d'un Bureau élargi. Avec l'accord préalable du CD, PB propose un vote à main levée. Le CD approuve ces deux nominations à l'unanimité.

DB propose que KN-C soit nommé vice-présidente pour prendre le poste laissé vacant par la démission de Daniel KRZYZYK. Toujours avec l'accord préalable du CD, PB propose un vote à main levée. KN-C est nommée vice-présidente à l'unanimité. Applaudissements.

DB constate que le CD comporte désormais 3 élues et que la première vice-présidente de l'histoire de France Cricket vient d'être nommée. Le CD prend acte.

5. Attribution de rôles/dossiers :

Le CD passe en revue les attributions actuelles et les dossiers qui manquent toujours un propriétaire naturel/logique.

Parmi les dossiers clé des jeunes, femmes et revenus non-ICC, c'est ce dernier qui n'a pas de gestionnaire évident, tous les efforts admirables jusqu'ici étant plutôt ad hoc que planifiés. Le CD n'arrive pas à une conclusion définitive à ce sujet si ce n'est que tous les membres du CD doivent toujours être alertes à toute possibilité d'identifier et fidéliser des sponsors. Action de la part de tous.

Le CD insiste sur le fait qu'un Comité Départemental 93 doit voir le jour. Avec 8 clubs de cricket et 2 de baseball ce serait une réelle opportunité de lancer de nouveaux projets dont la création d'un terrain propre au 93. Le CD charge OD et KN-C de travailler ensemble pour démarrer ce projet. Action de la part d'OD et KN-C.

PTow rappelle au CD que toujours est-il que le Street n'a pas de gestionnaire/propriétaire. Après débat le CD conclut que le Street est plutôt un moyen d'arriver à nos fins qu'un programme en soi. Et qu'il devrait être intégré dans d'autres programmes/projets. Voir également alinéa 13 et Annexe 2.

6. Dossier Prud'hommes

PB informe le CD que ce dossier sera débattu devant le Conseil de Prud'hommes de Créteil le 17 mai prochain. PB remercie ceux qui ont contribué à la montée de ce dossier. Le CD prend acte. À suivre.

7. Tapis à Chantilly

PB informe le CD d'une demande de la part du club de St Brice (CCSB95) pour que FC les aide à financer l'achat d'un nouveau tapis, dans la même lignée de l'aide apportée au club de Dreux ainsi qu'au CD75 pour un tapis à Bagatelle.

Il s'agirait en principe d'un prêt autour de €4.500, remboursable sur 3 ans, trois fois €1.500.

Le CD établit les conditions préalables suivantes :

- a. Que le club de Chantilly (qui partage le terrain avec CCSB95) s'affilie à la FFBS (note post-réunion : déjà fait)
- b. Que les clubs mettent le terrain à la disposition de FC à la hauteur de 40 matchs de format T20 chaque année
- c. Que FC paie un forfait de €25 par match ou €75 par journée entière de 10h00 à 21h00.

Le CD approuve à l'unanimité la proposition d'un tel prêt ainsi que les conditions préalables ; et autorise le Bureau d'ouvrir des négociations avec les clubs.

8. Agent de Développement

PB informe le CD sur la possibilité de postuler pour les services d'une personne dans le cadre des emplois aidés.

Ce serait sur la base d'un « contrat » de 3 ans, subventionné à la hauteur de €18.000 par an. FC aurait à trouver la différence (« delta ») de €10.000 par an. En plus FC serait obligé de prendre la personne en CDI à l'issue des 3 ans.

Parmi les 80 postes nominalement disponibles un serait mis à l'écart au nom de FC.

Une telle personne pourrait s'activer et intervenir dans les écoles en semaine ; aller vers les quartiers sensibles afin d'offrir la possibilité d'une meilleure intégration via le sport ; etc. Bref, promouvoir le cricket en dehors du chemin battu des weekends et les championnats.

Ces dossiers sont traités au niveau régional ; donc il faut passer par la Ligue 75.

À noter que la date limite pour la présentation des dossiers CNDS en IdeF est le 28 mars. La décision serait connue en juin et les fonds disponibles en juillet.

Le CD approuve à l'unanimité que PB poursuive ce dossier et qu'il établisse le détail de l'offre.

Action de la part de PB. À suivre.

Départ d'OD à 11h50. Le quorum passe à 7/14.

9. Tournoi HEC/Incréa

PB informe le CD que la très belle affiche a été publiée ; que les ambassades ont été sollicitées ; et que tous les clubs affiliés ont été incités à chercher des participants éventuels dans leur propre environnement, afin au moins de dénicher des sponsors éventuels. PB rappelle au CD que l'entrée est gratuite pour les entreprises participantes. Le CD prend acte. À suivre.

10. 3^{ème} Plateau à Grigny

JV demande la parole pour parler de quelques aspects plutôt « politiques » du troisième plateau à Grigny.

Il rappelle au CD que le CD91 n'est plus prêt à subventionner les seniors mâles ; car ils financent déjà le championnat de l'Essonne.

Les plateaux sont destinés à trouver les jeunes et les femmes afin que le CD91 soit persuadé à les aider à jouer tout le long de l'année.

Le CD approuve la proposition de PB de fournir 3 boîtes de balles et les chemises des arbitres, et payer les médailles.

PB se dit prêt à écrire un mot aux clubs concernés, en son propre nom. Action de la part de PB.

11. Cricket féminin

Pour le prochain plateau/tournoi, PB est à la recherche de personnalités (tel Sindil, Shabir ou autres).

En tant que VP-CD91, JV est intervenu et a réussi à trouver €300 de financement ainsi que la présence d'un animateur-éducateur (qui est un cricketeur !) pendant les deux jours. À suivre.

12. Cabinet comptable

MR et PB ont rendez-vous exploratoire avec un cabinet parisien le vendredi 18 mars. À suivre.

13. KPI/Objectifs & Indicateurs : Voir Annexes 1 & 2

DB profite de l'occasion de la présence des deux nouveaux élus pour rappeler au CD l'ensemble des objectifs-clé (=KPIs : Key Performance Indicators) déjà débattus lors de réunions antérieures. Selon ses calculs, si nous réussissons les objectifs 2016, nous pourrions attendre recevoir en 2017 une subvention ICC augmentée par \$150.000. Le CD prend acte.

Le CD approuve à l'unanimité l'adoption du slogan «Objectif 2024 » pour décrire l'ensemble de nos objectif de moyen et long terme.

Le CD reprend le sujet des rôles (voir alinéa 5, plus haut) et décide d'attribuer à MS la responsabilité de proposer aux responsables des divers dossiers/projets comment y incorporer le Street. Action de la part de MS.

Le CD décide de nommer KN-C comme responsable de l'analyse/suivi de l'évolution des licences cricket. Action de la part de KN-C.

Il faut que KN-C obtienne droit d'accès à iFed : Action de la part de PTow.

En plus, le CD décide que KN-C soit responsable de la compilation de l'Annuaire à destination des clubs autour de l'AG (voir alinéa 3, plus haut). Action de la part de KN-C

14. Prochaine réunion : Le 11 juin, à 13h00.

12h50 : Fin de séance.

Publié le 21 mars 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

ANNEXE 1. OBJECTIFS & INDICATEURS 2016

OBJECTIFS et INDICATEURS 2016

Secteurs prioritaires	Actions	Classement Actuel	Classement visé	KPI
Senior playing	inclure les clubs non affiliés et ceux en création = hausse des licenciés. Actuellement on en compte près de 20 donc avec 15 joueurs cela augmente de 300 senior	27e	20e	Pratiquants : 1000 Hommes et 200 Femmes Joueurs ICC : 1300 Hommes
Junior playing	obligation de catégories jeunes avec un minima de matchs (12U et 15U) Formatin des entraîneurs Organisation de compétitions (Plateau, Tournoi)et Interligues 15U (6 équipes)	53e	40e	8 équipes 18U 12 équipes 15U 6 équipes 12U mixte 1 entraîneur par équipe Jeunes Total de 500 Jeunes
Modified games	Développement des offres de pratiques pour ceux ne voulant faire de la compétition outdoor : - indoor chez les jeunes et féminin - street pour les "connaisseurs" non affiliés	7e	5e	Indoor : - 6 tournois Jeunes + 1 tournoi Corporatif - Tournois Femme (93, 91, 75) pour débutantes Street : - 4 tournois/département en IdF (91, 75, 93, 95) - 1 tournoi à Bordeaux, Nantes, Toulouse, Lille
Local development	12 passeports français résidant en France et 2 joueurs 1st class avec origine française afin d'avoir un exemple pro pour guider et influencer nos jeunes	61e	30e	100% en masculin 75% en junior 75% en féminin
Non ICC revenue	comptabiliser les donations et lancer du crowdfunding	31e	20e	10000€ (donation et crowdfunding) 30000€ de sponsors 4000€ de Loyers

6-mars-16

ANNEXE 2 : PROJECTIONS 2024

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT (CD du 6 mars 2016)

Coordonnateur : David

05/11/2015

		Objectifs 2016	Objectifs 2017	Objectifs 2021	Objectifs 2024
Partenariat	Prebou	partenaire Compétitions = 5 partenaire SUPPORTER = 2	partenaire Compétitions = 6 partenaire MAJOR = 1 partenaire SUPPORTER = 2	partenaire PREMIUM = 1 partenaire MAJOR = 2 partenaire SUPPORTER = 4	partenaire PREMIUM = 2 partenaire MAJOR = 2 partenaire SUPPORTER = 6
Structuration	Peter	agrément = 10 clubs Demande Subvention = 10 75% obtention 1 cricketeur par Comité	agrément = 15 clubs Demande Subvention = 15 75% obtention 2 cricketeurs par Comité >2 clubs/région	agrément = 30 clubs Demande Subvention = 30 90% obtention 1 cricketeur/club par Comité >4 clubs/région	agrément = 90% des clubs Demande Subvention = 90% des clubs 95% obtention 1 cricketeur/club par Comité et par Ligue >2 clubs/comité
Labellisation	David	avoir 10 clubs postulant pour un label 60% obtention	avoir 15 clubs postulant pour un label 75% obtention	avoir 30 clubs postulant pour un label 80% obtention	100% participation pour les labels 95% obtention
Féminin	Danielle	offre de pratique pour les nouvelles licenciées new team sur CD91 et Chateauroux	6 équipes dont 1, 3 en IDF + Nantes + Chateauroux + new team dans SO	Tournoi universitaire indoor 10 équipes dont 2 dans SO, 4 en IDF + 2 en PDL + 2 en Centre	16 équipes
Formation	James	3 DF1 = 30 stagiaires 2 DF2 = 16 stagiaires 1 DF3 pour EN 1 formateur DF1 = 4 stagiaires	4 DF1 = 50 2 DF2 = 20 1 DF3 = 8 1 formateur DF1 = 4	DF1 = 120 DF2 = 20 DF3 = 10 DF4 = 4 formateur DF1 = 8	DF1 = 300 DF2 = 100 DF3 = 40 DF4 = 8 formateur DF1 = 20
Jeunes	Balaji	8 équipes 15U 4 équipes 20U Compétitions pour 12U et 15U en IDF TIL 20U (x4)	4 équipes 12U 12 équipes 15U 8 équipes 20U TID 12U (x4) TID 15U (x4)	6 équipes 12U 16 équipes 15U 10 équipes 20U TID 12U (x8) TIL 15U (x4) N v S en 20U	10 équipes 9U 20 équipes 12U 30 équipes 15U 30 équipes 20U
Scolaire	David	21 dpts actifs donc 10 avec 4 écoles rencontre dans 7 dpts Jeunes participants à plateau = 4 dpts 2 ADL (22, 75)	21 dpts avec 4 écoles rencontre dans 14 dpts Jeunes participants à plateau = 7 dpts 4 ADL (22, 75, 91, 93)	21 dpts avec 8 écoles rencontre dans 21 dpts Jeunes participants à plateau = 21 dpts 10 ADL (22, 24, 28, 29, 75, 79, 88, 91, 93, 95)	35 dpts avec 8 écoles rencontre dans 35 dpts Jeunes participants à plateau = 21 dpts 35 ADL
Street	Michel	actions dans le 91 et 93 pour avoir 4 équipes de 8 par ville et 4 villes/dpt	actions dans 75, 91, 93, 95 4 équipes/ville et 6 villes/dpt	actions dans 75, 77, 91, 93, 95, Nantes, Lille, Bdx, Tlse, Montpellier, Marseille, Lyon 4 équipes/ville et 6 villes/dpt	35 dpts 6 villes(>20 hab)/dpt 8 équipes/dpt
Compétitions	CSNC	D1 = 8 éligibles + 3 U21 + 4 AC + 1 EC + 2 SC D2 = 6 éligibles + 3 U21 + 2 AC + 1 EC + 1 SC D3 = 4 éligibles + 3 U21 + 1 AC + 0 EC + 1 SC	D1 = 9 éligibles + 3 U21 + 5 AC + 3 EC + 3 SC D2 = 7 éligibles + 3 U21 + 3 AC + 2 EC + 2 SC D3 = 5 éligibles + 3 U21 + 2 AC + 1 EC + 1 SC	D1 = 11 éligibles + 3 U21 + 8 AC + 6 EC + 6 SC D2 = 8 éligibles + 3 U21 + 6 AC + 4 EC + 4 SC D3 = 6 éligibles + 3 U21 + 4 AC + 3 EC + 3 SC	D1 = 11 éligibles + 12 U21 + 8 AC + 6 EC + 6 SC D2 = 11 éligibles + 3 U21 + 6 AC + 4 EC + 4 SC D3 = 11 éligibles + 3 U21 + 4 AC + 3 EC + 3 SC
Pratiquants	Keerthy	Homme (>16 ans) = 1200 Femme (>16 ans) = 160 Jeunes (<16ans) = 300	Homme (>16 ans) = 1300 Femme (>16 ans) = 180 Jeunes (<16ans) = 400	Homme (>16 ans) = 1700 Femme (>16 ans) = 300 Jeunes (<16ans) = 800	Homme (>16 ans) = 2500 Femme (>16 ans) = 500 Jeunes (<16ans) = 2000

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

09 juillet 2016

Ouverture de séance à 13h30

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Sharkey JAYAWARDENE, Vice-président (SJ); Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; James VAJOU MOUNIEN (JV); Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Quorum atteint (5/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, Gestionnaire administrative (LM).

Excusés: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Joseph OLIBER (JO). Keerthy NAIR-COSTE (KN-C); Michel SARAVANAN (MS) ; Balaji CADIRVELOU (BC); Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR).

Vu l'absence du président BALANE, le vice-président JAYAWARDENE (SJ) est déclaré président de séance.

2. Validation du CR du Bureau du 9 mai 2016, dont composition du Bureau

PTow expose le problème rencontré lors de l'émargement au début de la réunion du 9 mai : suite à la réunion du CD du 6 mars 2016, le Bureau est-il de 7 membres ou 6 ? Ce dilemme date de la décision prise par le CD le 15 mars 2015 d'accepter la démission de JO en tant que S-G. A-t-il par la suite conservé son siège au Bureau ?

2.1. Sur la proposition que JO reste membre du Bureau, le CD vote : 1 abstention ; 2 contre ; 2 pour. En tant que président de séance SJ ne veut pas exercer sa voix prépondérante ; donc JO reste membre du Bureau jusqu'à nouvel ordre.

2.2. Sur la proposition que l'Article 4(ii) du Règlement Intérieur – qui donne pouvoir au Bureau de désigner parmi ses membres un V-P, un Trésorier, un S-G etc. - soit supprimé (malgré le fait que ce même article vient d'être approuvé par l'AG-FC de 2016 ainsi que par la FFBS), le CD vote : 1 contre ; 4 pour. Action de la part de PTow : préparer une modification pour l'AG-FC de 2017.

2.3. Le CD approuve à l'unanimité le CR du Bureau du 9 mai 2016.

3. CR du CD du 5 mars 2016 : Approuvé à l'unanimité

4. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 6 mars 2016

- **Vers un CD93** : DB informe le CD que ce CD93 est d'ores et déjà établi et qu'il y a du progrès vers un terrain à la Courneuve. Le CD prend acte.
- **Tapis à Chantilly** : PTow informe le CD que les clubs de Chantilly et CCSB95 ont trouvé trop onéreuses les obligations voulues par FC comme conditions du prêt que le CD avait approuvé. Ils ont appréciés les conseils fournis par l'expert de Damazan et ils ont réussi leur propre installation. La CSNC est en train d'essayer d'y programmer quelques matchs, encore plus urgent vu les dégradations à Bagatelle suite au récent événement Jumping. À suivre.
- **3^{ème} plateau à Grigny** : JV informe le CD que PB a écrit aux clubs concernés et tout est très bien passé. Le CD prend acte. Dossier clos.

5. CR du CD du 6 mars 2016 : Approuvé à l'unanimité

6. CR provisoire de l'AG du 5 mars 2016 : Approuvé à l'unanimité

7. Dossier Prud'hommes : Conclusions du bureau de jugement du 17 mai :

Le CD apprend par SMS de la part de l'avocat de FC qu'il est en déplacement et n'a pas reçu des nouvelles de la séance à Créteil. À suivre.

8. Labellisation : Validation des lauréats 2016 :

DB informe le CD que Nantes a retiré sa candidature et que tous les dossiers sont décalés vers une annonce devant le CD du mois d'août. Le CD prend acte. À suivre.

9. Commissions : Activités 1^{er} et 2^{ème} trimestres et Plannings 3^{ème} trimestre : État des lieux :

PTow rappelle formellement aux présidents de commissions leur obligation règlementaire de lui envoyer les rapports, plannings et comptes rendus qui permettent au Bureau de gérer l'association. Pour la énième fois depuis le début de ce mandat il se plaint du manque d'information qui sort des diverses commissions. Il met en évidence le manque de visibilité de ce qui se passe au sein de la Commission de Sélection des EDF, ainsi que le manque de concertation au sein de la Commission Financière. Action de la part des présidents de commissions.

10. ICC : État des lieux - Conférence annuelle ; effet du départ de Nick Pink :

PT offre quelques aperçus sur la conférence qui eut lieu à Édimbourg.

Le président de l'ICC confirme qu'il n'y aura pas de grands bouleversements d'ici fin-2017. PB & PT ont ressenti qu'il y a un vrai mouvement vers davantage d'ouverture et démocratie au sein de l'ICC.

La question des JO fâche toujours et reste hautement politique.

La possibilité d'une Coupe de Monde T20 n'a pas été abordée.

Chez ICC Europe il y a un gros problème d'effectifs, car tous les « anciens » sont partis et Shackleton doit repartir de zéro.

Ce dernier dit qu'il va commencer son mandat en se concentrant sur les affaires de 6 pays (la France n'en fait pas partie).

Vu la carrière de Shackleton, PB & PT lui ont demandé de nous aider sur la plan Jeunes (à suivre).

Ils ont également proposé que les droits de transmission télé des matchs ICC soient gratuits en Europe, afin de donner davantage de visibilité et familiarisation (à suivre).

Le Scorecard reste inchangé, jusqu'à nouvel ordre.

Le CD prend acte.

11. Présentation de Florent MENDÈS, stagiaire et point sur missions Street ; Cricket corporatif ; Campagne Fosburit EDF-UNSS Mumbai :

DB informe le CD du parcours de Florent MENDÈS : 25 ans, Master 1 STAPS avec option management du sport. Actif dans une association sportive, et pratique aussi un sport peu médiatisé tout comme le cricket.....

Son stage chez nous court jusqu'au 16 septembre. **

Il est chargé de préparer des modèles de cahiers des charges communications pour nos événements-clé ; de créer des plans d'action pour le cricket corporatif et pour l'utilisation du cricket comme outil d'intégration dans les quartiers prioritaires ; et de préparer la campagne Fosburit pour l'EDF UNSS.

Pour le Street, que nous traitons désormais comme un outil et non plus un projet en lui-même, il est à noter qu'autour de 15.000 personnes sont censés pratiquer le cricket « sauvage » en Île-de-France. DB prépare un projet touchant les jeunes « Hors des Stades » et va utiliser le cricket comme outil d'intégration/insertion pour les jeunes dans les quartiers prioritaires. DB attend de rencontrer en septembre le responsable de la Fédération Basket pour leur programme « Street Basket ». La question-clé sera posée : comment faire dispenser des licences pour ce genre de pratique ? À Suivre (DB).

DB profite de l'occasion pour parler du dossier UNSS.

La convention de partenariat FC-UNSS a été signée. Le partenariat vise la formation des professeurs d'EPS (en IDeF et la Nouvelle-Aquitaine pour commencer) ; la mise en place d'une compétition en collège (âges 12-15) et une autre en lycée (16-19), à partir d'un championnat pilote en IDeF en 2016-2017. Les mercredi après-midi. Le CD prend acte. À Suivre (DB).

Sur Fosburit-Mumbai : Les premières discussions avec Fosburit pointent vers une campagne de 30-40 jours, à partir de la rentrée, avec objectif de récolter €5.000. Il est important d'avoir 20% de la somme visée via des contacts directs ; ainsi il est prévu que les 14 joueurs sélectionnés touchent 10 personnes chacun à hauteur de €10, on atteindrait déjà €1400. Notons que les campagnes des DDF et du club de Lille ont vu un don moyen de €30, ce qui donnerait une rentrée de €4200. En plus, il est espéré un partenaire maillot de €3.500 ce qui permettrait de dépasser la barre de €10.000. Le CD prend acte. À Suivre (DB).

**** Et après le départ de Florent Mendès le 16 septembre ? DB a été contacté par une australienne ex PR-Media pour ICC qui est mariée avec un Français et vient de s'installer à Paris. Elle est intéressée pour aider mais pour l'instant il faut voir ce qu'elle pourrait apporter et dans quelle mesure cela serait fait (volontariat ou prestation)..... À suivre (DB).**

12. Billets offerts par Kuwait Airways : Proposition de tombola :

Le CD discute les propositions faites par PTow dans son papier, distribué en amont de la réunion.

PT rappelle que Kuwait Airways veut présenter les billets lors des finales des championnats ; d'où une certaine urgence ...

Le CD vote à l'unanimité les paramètres suivants :

- une variation de la deuxième proposition : une tombola « classique » mais accessible en ligne plutôt que via des tickets papier.
- que le nombre de « billets » soit limité (à 500), afin de maximiser l'attractivité de l'offre (ainsi la totalité des recettes retombe au profit de FC).
- les prix sont les suivants : 1) Les deux billets (ensemble) ; 2) Une journée avec l'EDF masculine senior, en France ; 3) Un maillot dédié par l'EDF choisie par le gagnant ; 4) un bon d'achat, valeur €300 ; idem, valeur €150.

Le CD charge PTow de faire avancer le dossier. Vu le calendrier, il est urgent de prendre les décisions pour finaliser ce projet. À suivre (PTow).

13. Embauche de Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST) - Agent de Développement :

DB informe le CD que ST est employé par le CD Île-de-France dans le cadre du programme « Sport intégration » et sur la base d'un contrat Emploi Aidé sur 3 ans à hauteur de €18000 annuel. À FC de payer tout supplément, frais et autres charges.

Actif depuis le 1 juillet, ST est chargé de :

- a) préparer un programme de travail individualisé pour les joueurs EDF sélectionnés puis de les suivre dans cette préparation,
- b) détecter les jeunes joueurs avec un potentiel et d'en faire un retour au Directeur Sportif,
- c) assister le Directeur Sportif pour les formations et la mise en place d'une compétition TID,
- d) coordonner les actions en scolaire en IdF.

Le CD prend acte.

14. CSEDF :

a. Point sur le stage EDF Senior à Dreux 28 mai :

- À cause d'un déluge, impossibilité de faire tous les tests mais les tests physiques ont permis d'identifier les joueurs pouvant progresser et volontaires. Ces derniers ont confirmés cette observation lors du tournoi de Schiedam fin juin.
- Dans le cas de deux joueurs, invités au stage, qui ne sont pas présentés (et qui ont joué pour leur club), le CD approuve à l'unanimité la décision qu'ils ne soient pas sélectionnés jusqu'à nouvel ordre.

b. Point sur le tournoi de Schiedam :

- Le squad est parti à 11 (plus Sendhilkumar Tambidoure en suppléant, qui a par la suite joué), tous détenteurs de passeport français – une première !
- Ils ont été confrontés à des équipes d'un niveau technique plus élevé qu'attendu mais ils se sont montrés plutôt capables et volontaires, au point où 8 sur les 11 peuvent raisonnablement attendre d'être sélectionnés de nouveau. En effet, le squad a reçu des appréciations de la part du staff de l'équipe néerlandaise (ces coachs ont tous participé à une CM) concernant le sérieux, le niveau de Fielding. Le CD prend acte.

c. Point sur l'EDF UNSS : Il y aura un stage les 19-21 juillet ; un regroupement en octobre et un autre avant le vol pour Mumbai. Le CD prend acte.

d. Dames de France :

- DB se dit las d'avoir à rappeler à l'ordre régulièrement le staff des DDF concernant le non-respect des règles de procédure qui règne autour de la gestion des affaires des Dames de France (annonce de sélections, affiche, etc.).
- Le CD félicite toutes celles qui ont si bien réussi le pari de crowdfunding pour le financement du déplacement au Danemark ; mais regrette qu'un pépin sur le choix d'un RIB a empêché l'enregistrement de la somme récoltée dans les comptes de FC dans le poste « Revenus Non-ICC ».

- DB informe le CD de la démission de DW de son rôle de Manager, voulant se présenter comme joueuse mais qu'il n'a toujours pas eu le détail de la répartition des rôles du staff.
- Le CD prend acte.

15. Championnats 2016 – Contentieux (CD à arbitrer) :

- Joueurs assimilés** : Le CD réaffirme à l'unanimité sa décision antérieure sur la fin du système de joueurs assimilés. Outre le fait que FC est obligé de suivre les consignes de la FFBS dans un tel domaine, il n'est pas du tout raisonnable de penser à modifier un règlement de base en cours de saison.
 - Contestation de la part de Stains** contre la décision de la CSNC de déclarer le club forfait lors du match de D2 du 7 mai contre Grigny : Sur proposition de PTow, qui présente la preuve fournie par la SNCF du délai du train de l'équipe de Stains, le CD approuve à l'unanimité que la CSNC enlève la sanction et cherche à faire rejouer le match. Action de la part de la CSNC.
 - Contestation de la part de Eelavar** contre la décision de la CSNC de sanctionner le club pour non-respect du règlement de 3 Français/21U lors de match D2 du 8 mai contre Argenteuil : Après débat, le CD vote à l'unanimité de rejeter cette contestation. Action de la part de la CSNC : Informer le club.
 - Contestation de la part d'Aulnay** contre la décision de la CSNC de déclarer non-jouable le match D2 du 4 juin contre Eelavar pour manque de guichets. Le CD apprécie l'esprit *fair-play* d'Aulnay mais trouve qu'à partir du moment où Aulnay s'est décidé de persister ils ont « remis le compteur à zéro » et les deux clubs se trouvaient dans l'obligation de fournir les guichets. Après débat, le CD vote à l'unanimité de rejeter cette contestation. Action de la part de la CSNC : Informer le club.
 - Question de non-présentation de 3 Français/21U par les clubs de Balbiniens et Northern** à partir de leurs matchs de D1 du 18 juin :
 - Le CD décide, à l'unanimité, que le délai de prescription doit être respecté. C'est-à-dire que toute enquête sur une infraction éventuelle de règlement doit normalement se concentrer sur le comportement d'un club à partir du/des match/s dénoncé/s, et ne pas aller chercher dans l'historique du championnat pour d'autres infractions possibles.
 - Le CD décide, par 4 voix et une abstention, qu'à partir du 18 juin Northern est en infraction de ce règlement ; que l'argumentation du club de Northern ne résiste pas à l'examen ; et que PTow écrive au club en ces termes. Note post-réunion : Mail envoyé par PTow le 19 juillet au président de Northern, citant 5 cas à partir du 18 juin où il n'y a pas eu suffisamment de Français/21U sur les rosters. Suivi par copie en lettre recommandée avec A/R.
 - Dans le cas de Balbiniens, le CD décide, par 4 voix et une abstention, qu'il n'y a pas de motif valable pour sanctionner le club, les rosters semblant être conformes.
 - Question de présentation de mutés ex-USCA 2015 dans l'équipe D1 de Creil** :
 - PT informe le CD que la CSNC a été saisie au sujet d'un joueur licencié 2015 à USCA qui joue actuellement pour Creil sous une nouvelle licence prise suite à une modification de son nom et date de naissance.
 - Après débat le CD charge PTow de solliciter l'avis de la FFBS sur la prise d'une cette nouvelle licence (plutôt que demander une mutation) et de prendre les actions appropriées suite à la réponse de la FFBS.
 - Le CD charge PT d'écrire au club pour le conseiller de ne plus présenter ce joueur en attendant l'issue de notre investigation. Fait post-réunion.
 - Notes post-réunion :
 - ✓ La FFBS confirme l'irrégularité d'une prise de nouvelle licences et que le joueur est considéré comme un muté déguisé.
 - ✓ Mail envoyé par PTow le 19 juillet au président de Creil, citant 5 cas où ce joueur a fait dépasser la limite de 3 mutés. Suivi par copie en lettre recommandée avec A/R.
- A suivre (PTow).

16. Terrain de Bagatelle :

OD et PT font part au CD de l'état endommagé du tapis à Bagatelle, suite à un événement de Jumping. Le tapis est brûlé derrière un des guichets et le terrain tout autour du tapis a été dénivélé. OD se rendra sur place le lundi 11 juillet et y parlera avec les techniciens.

Il va également parler avec le responsable événementiel au sujet des tribunes dans le cadre des finales ; il attend une réponse dans la semaine qui suivra. À suivre (OD et PT).

17. Comptabilité 2016 : État des lieux à la fin du 1^{er} semestre :

PT présente les chiffres détaillés jusqu'à fin-mai (ceux de juin sont en train d'être finalisés à la date de cette

réunion). Il n'y a rien d'exceptionnel ou d'irrégulier ; sauf que le poste « Développement » devrait être détaillé sur plusieurs lignes pour plus de lisibilité. Le CD prend acte. Action de la part de PT et LM.

18. Clubs (4) radiés le 18 juin :

PTow informe le CD que la FFBS a formellement radié les clubs d'Armagnac-Bigorre ; Besançon ; Central Brittany ; et Oust. Le CD prend acte.

19. État des lieux partenariats scolaires :

a. USEP : Le nouveau partenariat, signé le 9 mars, court de 2016 à 2020.

Les objectifs fixés pour 2016-2017 sont :

- la mise en place de conventions départementales. Celle en Dordogne est en cours et les départements suivants seront en Ile de France (75,91, 93, 95), Nouvelle Aquitaine (Lot et Garonne, deux Sèvres), Bretagne (Côte d'Armor, Finistère). Pour ce faire un plan d'action local pour accompagner nos ligues et comités est préparé.
- L'implication de l'USEP dans les événements cricket (projet commun à faire)
- Le travail en collaboration pour les formations d'animateur fédéral concernant le module adaptation au public et intervention scolaire.
- La mise en place d'un groupe de travail pédagogique mixte (6 USEP, DB, MR, Krystel Lemoine et Yohan Gabriel) avec pour objectif la création d'un document pédagogique destiné aux enseignants en cycle 1, 2 et 3. La publication de cet ouvrage n'est pas attendue avant 2018. La première réunion de travail a eu lieu le 24 mai et la deuxième est prévue pour début octobre.

Le CD prend acte.

b. UNSS : Le partenariat est signé et vise un plan d'action pour la formation des professeurs d'EPS, ainsi que la mise en place d'une compétition en collège et une autre en lycée.

Les objectifs fixés pour 2016-2017 sont la mise en place de formations en Ile de France et Nouvelle-Aquitaine ; et l'organisation d'un championnat pilote en Ile de France pour mieux préparer les championnats nationaux à créer par la suite.

Le CD prend acte.

Sur ces sujets, comme pour tous les dossiers traités par DB lors de cette réunion, il existe un document complet et compréhensif, disponible aux membres du CD, sur simple demande.

20. Dossiers reportés à la prochaine réunion :

- Championnats 2016 – Phase poule : État des lieux
- Championnats 2016 – Phases finales : lieux (Bagatelle?) et responsables
- Point sur les Interligues 15U (reportées aux 26-28 août)
- Tournoi HEC-Incréa : Quelle suite à donner ?
- Point sur les divers contrats et conventions en cours de négociation
- Expert-comptable : Point sur le choix d'un nouveau cabinet
- Point sur le sponsoring 2016
- Formation 2016 : Bilan et planning
-

21. Prochaine réunion : Vu les absences prévues le 27 août de PT et JV, débat sur propositions de décaler au soir du 2/9 ou de débiter à partir de 10h00 le 3/9. Note post-réunion : Date du 27/8 (planifié depuis longtemps) maintenue par PB. Confirmé au CD post-réunion par PTow.

17h35 : Fin de séance.

Publié le 27 juillet 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

27 août 2016

Ouverture de séance à 13h05

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente; Asif ZAHIR (AZ) ; Michel SARAIVANAN (MS) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR); Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Quorum atteint (8/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, Gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST) Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée retardée : Joseph OLIBER (JO) ; Olivier DUBAUT (OD).

Excusés: Sharkey JAYAWARDENE vice-président (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC) vice-président ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; James VAJOURMOUNIEN (JV).

2. Retour sur le nombre de membres et composition du Bureau.

La FFBS a réagi au traitement de ce sujet dans le CR de la réunion du CD du 9 juillet, ce qui oblige à PTow de rouvrir ce dossier.

Sur la proposition fédérale que tout membre du Bureau-FC qui veut quitter son poste perd ainsi son droit d'être membre du Bureau, le CD l'approuve à l'unanimité. JO ayant voulu en 2015 arrêter d'être S-G, il n'est donc plus membre du Bureau. Le CD charge PTow d'informer l'intéressé. Fait post-réunion.

En ce faisant, le CD n'approuve pas la proposition fédérale que KN-C soit désigné la personne surnuméraire.

PTow informe le CD que la FFBS veut que le CD passe à l'élection d'un nouveau Bureau selon la composition approuvée par les AG FC et FFBS début-2016. PTow rappelle au CD que ces modifications structurelles (1 VP au lieu de 3, etc.) ont été proposées début-2016 afin d'être en place en amont de l'AG-FC électorale de 2017. Le CD confirme que telle était sa volonté. Ainsi le CD vote contre la proposition fédérale.

PTow rappelle au CD qu'il a été chargé le 9 juillet dernier de proposer à l'AG-FC de 2017 la suppression de l'Article 4(ii) du Règlement Intérieur – qui donne pouvoir au Bureau lui-même de désigner parmi ses membres un V-P, un Trésorier, un S-G etc. Vu que l'AG-FC 2017 aura lieu plus tard que l'AG-FFBS, une telle modification n'a aucune chance d'être approuvée selon la Convention FFBS-FC (AG-FC d'abord ; AG-FFBS par la suite). Le CD décide à l'unanimité que ce dossier soit mis en suspens ; et que le prochain CD (celui qui sera élu en 2017) soit averti de la procédure correcte. Action de la part de PTow.

15h15 : Arrivée de Joseph Oliber (JO). Le quorum passe à 9/14.

3. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 9 juillet 2016

PTow informe le CD que le seul dossier ouvert/en suspens qui ne figure pas sur l'OJ du 27 août c'est la question de la programmation des matchs à Chantilly. AZ confirme que des matchs de poule y ont été programmés ; mais qu'il faut penser à écrire une convention FC-club pour la saison 2017. Le CD prend acte. Action de la part de la CSNC.

4. Approbation du CR du CD du 9 juillet 2016

Le CD approuve, à l'unanimité. Voir cependant alinéa 7 ci-dessous.

5. Dossier Prud'hommes : Conclusions du bureau de jugement du 17 mai

PB informe le CD que, dans un jugement prononcé le 7 juillet dernier, le Conseil de Prud'hommes de Créteil a trouvé justifié le licenciement pour faute grave de notre ancien D-G et a débouté la presque totalité des demandes de ce dernier, qui a le droit de faire appel contre ces conclusions.

PB informe le CD de la tarification standard de l'avocat de FC. Le CD reconnaît le travail fait par PB, DB et PTow lors de la préparation et le suivi de ce dossier ; et prend acte de cette issue provisoire.

6. Labellisation : Validation des lauréats 2016

DB informe le CD que ce dossier a souffert quelques retards de la part des clubs et du comité de pilotage. Le club de Nantes s'est retiré fin juin; et le dossier de Thoiry, faute de retours d'information de la part du club, sera reporté en 2017.

Les 3 clubs restants (Lisse, PUC et Aulnay – ce dernier ayant fourni une réponse très détaillée) ont tous été validés en tant que club Dynamique. Applaudissements. Tous les 3 recevront les bénéfices habituels d'accompagnement et de promotion.

En tant que membre du club d'Aulnay, KN-C exprime son plaisir devant l'attribution de ce Label ; et informe le CD de la possibilité d'un projet de développement avec l'Université de Paris XIII autour de mars 2017. Le CD prend acte.

7. Championnats 2016 – Discipline et contentieux

- Incident grave pendant le match Grigny-Essonne du 13/8 : PTow fait une synthèse de ce que l'on connaît de cet incident.
Il insiste que ni le CD ni la CSNC n'a rien à faire avec les aspects disciplinaires de ce dossier. D'abord parce qu'il faut attendre l'issue de la plainte devant la justice ; et par la suite parce qu'un tel dossier tombe exclusivement dans le domaine de la FFBS (voir la Convention FFBS-FC et notre Code de Conduite). Contrairement à ces provisions, la FFBS a chargé FC d'étoffer un dossier avant de saisir la FFBS (sic). PB, PTow et DB a commencé ce travail avec un entretien le matin du 27/8 avec le club d'Essonne. Le président du club de Grigny étant en vacances ; et les arbitres n'étant pas disponibles, ces autres séances seront programmées ultérieurement. Le CD prend acte.
Le CD confirme la décision de la CSNC de ne pas pouvoir reprogrammer ce match Grigny-Essonne. Ce qui classerait le match comme abandonné avec partage de points.
- Dossier précédent de présentation par Northern CC de joueurs français/21U : À l'unanimité le CD décide de ne pas rouvrir ce dossier, sur principe de délai de prescription.
- Dossier précédent de présentation de joueurs français/21U dans des matchs contre Essonne : À l'unanimité le CD décide de ne pas rouvrir ce dossier, sur principe de délai de prescription.
- Suite à un débat initié par AZ, le CD rouvre le dossier du match Eelavar-Argenteuil du 8 mai. Le CD décide à l'unanimité de revenir sur la décision prise lors de la réunion du 9 juillet (voir alinéa 15(c) du compte rendu). Cette décision fait qu'Argenteuil devient dernier dans le classement de D2. L'approbation en alinéa 4 ci-dessus du compte rendu de la réunion du 9 juillet 2016 est donc assujettie à cette modification.
- Championnats départementaux : PB informe le CD que les clubs Essonne et Savigny ne veulent plus participer au championnat CD91. Il fixe les règles : la participation n'est pas facultative. Le CD approuve, à l'unanimité et souligne l'importance d'avoir des ligues performantes en dessous des championnats nationaux.
- Amendes 2016 : État des lieux. LM informe le CD qu'elle a commencé à poursuivre auprès des clubs. Le CD prend acte.

8. Championnats 2017

Dans la volonté de léguer aux élus et commissions de 2017 des règlements, PB propose qu'un groupe de travail (ST et PTow) s'occupe d'une réécriture du texte pour revue lors de la prochaine réunion. Le CD approuve, à l'unanimité. À suivre (ST et PTow). ST fera la première ébauche ; à PTow de la vérifier et de la proposer à la réunion du 19 novembre prochain.

AZ rappelle au CD que, au niveau des jeunes, les critères d'inscription édition 2016 déjà misent en garde les clubs contre les obligations de 2018 (ainsi faisant de 2016 et 2017 des années de transition et préparation).

9. Piste à Bagatelle : État des lieux et actions à suivre

PB informe le CD que le tapis a été brûlé lors d'une Fan Zone de l'EURO2016 de foot ; et que le terrain a été fortement endommagé lors du récent Jumping de Paris. Conséquence : aucun match ne peut y être programmé.

OD a écrit au directeur des sports de la Ville de Paris pour insister que les organisateurs du Jumping devraient remettre le terrain en état, tout comme avait fait le Cirque du Soleil dans le passé. OD cherchera également à obtenir une compensation. Le CD prend acte. À suivre (OD).

10. Championnats 2016

- Contentieux sur le match Creil-Villiers le Bel : Le CD approuve à l'unanimité la décision originelle de la CSNC ; et donc rejette la contestation de Creil.
- Dossier du joueur Tariq de Creil : Le CD approuve à l'unanimité les conclusions de la réunion avec le club le matin du 27 août. Les modifications conséquentes n'ont aucun effet sur les classements finaux.
- Classements finaux : Le CD passe en revue les propositions de la CSNC sur toutes les compétitions; et les approuve à l'unanimité.
- Calendrier des phases finales : Le CD approuve à l'unanimité le calendrier provisoire présenté par AZ.
- Arbitrage : Le CD encourage PB de penser éventuellement à inviter des arbitres du sud-ouest à prendre part aux phases finales (exemple : la Coupe de France). Action de la part de PB.
- Lieu et référents des matchs de phase finale : Le CD dispose comme suit :

Compétition	Lieu	Date	Référent
D1-SL et Jinnah Trophy	Dreux. <u>Note post-réunion</u> : La finale de la SL aura lieu le dimanche 25 septembre	1 ^{er} octobre	AZ
D2	Grigny	25 septembre	DA et JV
D3 et D4	Villiers le Bel ? (à vérifier le 31 août)	24 septembre	MS
Coupe de France	?	?	?
Coupe de France 21U et finale 15U	Le CD se dit intéressé par le choix du terrain de Standard Athletic à Meudon, vu l'affiliation de ce club dans le sens des jeunes. <u>Le CD charge PTow</u> de contacter le club sur la 24 septembre. <u>Note post-réunion</u> : Négatif – le terrain est déjà réservé pour un match senior contre l'Ambassade Britannique. Et le lendemain est bloqué. <u>À BC et AZ d'identifier une alternative.</u>	24 septembre	BC

11. Projets menés par Florent MENDÈS : État des lieux

DB informe le CD sur l'état des divers dossiers travaillés par Florent, sous sa direction.

- Progrès sur l'offre cricket ciblé aux QPV (Quartiers prioritaires de ville), dont >200 en Ile de France. À la recherche des subventions de la part des départements (€1.500 minimum). Des subventions CNDS également disponibles.
- Campagne Fosburit pour le financement de l'EDF-UNSS :
 - En préambule, DB informe le CD sur les récents développements sur le tournoi
 - Le BCCI a formellement approuvé le tournoi
 - Les participants déjà inscrits sont l'Inde (2 équipes), l'Angleterre, l'Afrique du Sud, la Turquie ; et la France.
 - PB a obtenu la bénédiction d'ICC-Europe (Shackleton) ainsi que les présidents des pays Affiliés et Associés.
 - 23 jeunes se sont présentés, dont 17 spontanément via Facebook. La définition de « scolarisé » pèse toujours sur le choix éventuel parmi les candidats.
 - Le dernier chiffrage d'un budget monte à €47.000, dont €14.000 frais d'hébergement. Le poste le plus important étant le transport (€20.000).
 - En ce qui concerne le détail de la campagne Fosburit,
 - DB vise un retour de €5.000 ; mais avec perspective réaliste de 10.000
 - La campagne est programmée entre la 15/9 et le 20/10 ; sans impact sur/conflit avec la tombola FC-Kuwait Airways (le ciblage étant différent).

- DB propose de chercher un avenant à la Convention d'Objectifs pour prendre en compte cette initiative.
- Équipementier : Vu que le cricket n'a pas de couverture médiatique importante ; et sans être attiré sport olympique : il n'est pas raisonnable d'essayer de trouver un seul et unique fournisseur. Donc DB produira un matrix de contenu variable qui sera la base d'un appel d'offre. DB présente le calendrier, que le CD approuve. Le CD charge PTow de travailler sur des éventuelles versions en anglais. À vérifier lors de la réunion du 19 novembre.
- Street Cricket : DB informe le CD que ceci est désormais vu comme outil d'intégration, ce qui éviterait le fâcheux dilemme de licences, privilégiant plutôt une activité locale avec sa propre assurance.

À suivre (DB) lors de la réunion du 19 novembre.

Le CD reconnaît la valeur de ce travail et prend acte.

DB informe le CD

- que Florent serait intéressé de continuer ce travail, « à la pièce ».
- qu'il a pris contact avec la dame ex-ICC.

Le CD prend acte mais ne donne pas de consignes précises pour la suite. À suivre (DB).

17h08 : Arrivée d'OD : Le quorum passe à 10/14.

12. Sendhilkumar TAMBIDOURE

ST prend la parole pour dire qu'il travaille 2 jours par semaine à Saint Maurice, ce qui lui permet de contrôler le kit qui s'y trouve.

Actuellement il travaille avec DB sur la mise en place d'un programme 15U et il a pour mission de s'occuper :

- du suivi des joueurs EDF franciliens,
- de la détection des jeunes (12U, 15U),
- de la mise en place des actions d'initiations et d'organisation de rencontre dans le cadre du projet « cricket comme outil d'intégration ».
- de la coordination des activités scolaires des clubs en IdEF.

Le CD prend acte.

13. CSEDF : EDF féminine

Avant tout, le CD dans son ensemble félicite les « Dames de France » sur une série remarquable de victoires. Le fruit d'une très bonne cohésion d'équipe et le leadership d'une si jeune capitaine.

Le CD passe en revue une série d'observations faites par DB au lendemain des préparations aux Ormes le 30-31 juillet dernier et mis à jour suite au tournoi à Herning. Sans aucunement vouloir porter atteinte à ce que l'EDF a réalisé, il pointe notamment de multiples défaillances dans la préparation technique avant et pendant les rencontres et que les informations communiquées à l'entraîneur sur la situation financière, la volonté de garder une EDF féminine et la vision de FC n'ont été transmis ni au reste du staff ni aux joueuses.

DB et AZ indiquent leur mécontentement concernant un article fait par le journal le Parisien où DW, Krystel Lemoine et Tracy Rodriguez (deux joueuses EDF) ont été interviewées. Une nouvelle fois, la procédure mise en place par la Commission Communication n'a pas été respectée. La Commission de Sélection n'a pas été informée de cet article.

DW prend la parole pour assurer le CD qu'elle avait essayé de bien répondre aux questions posées par un certain journaliste dont le papier a fortement nuit aux intérêts de FC. Elle propose que FC (au moins son Bureau ; ou même le CD) se rencontre avec les joueuses afin de mieux se comprendre et faire en sorte que l'EDF voit sa juste place dans les programmes de FC.

Pour le détail, le CD :

- Rappelle formellement à toutes et à tous qu'il s'agit d'une Équipe de France ; et elle doit être ainsi appelée dans toute communication (interne, mais surtout externe). Le surnom de « Dames de France » est permissible, dans un contexte moins formel.
- Rappelle formellement à toutes et à tous que toute communication avec les médias doit passer par la Commission Communication, chargée de promouvoir un seul et cohérent l'image de FC et de ses activités.
- Ne comprend pas comment le manager de l'EDF féminine puisse choisir comme arbitre aux Ormes une personne non-licenciée et qui plus est membre d'un club qui n'a rien à voir avec le cricket organisé et qui a ouvertement dénigré les dirigeants de FC sur Facebook.
- Autorise DB et AZ de mettre de l'ordre dans la gestion de cette EDF. Action de la part de AZ et DB.

18h05 : Départ de K-NC et DA : Le quorum passe à 8/14.

18h10 : Départ de MS: Le quorum passe à 7/14.

14. Expert-comptable : Point sur le choix d'un nouveau cabinet

PTow informe le CD qu'il est chargé par PB d'accélérer la revue de cabinets qui pourraient éventuellement remplacer l'actuel. Afin de respecter le principe de comparaison de trois candidatures, PTow et LM proposent de comparer le cabinet actuel avec celui conseillé par MR et un autre cherché par LM pour sa proximité à St Maurice (il est basé à Maisons Alfort). PTow et LM sont en train d'organiser des réunions avec ces deux derniers et cela afin de pouvoir démissionner le cabinet actuel avant fin-septembre (préavis de 3 mois oblige). Le CD prend acte. À suivre (PTow).

15. Point sur les Interligues 15U (reportées aux 26-28 août)

PB informe le CD, de la part de BC (absent excusé), que ce tournoi est reporté *sine die*. Le CD prend acte.

16. Tournoi HEC-Incréa : Quelle suite à donner ?

PB informe le CD que, pour des raisons de sécurité (Plan Vigipirate, etc.) ce tournoi est reporté en 2017. Le CD prend acte.

17. Plan de Développement : Évaluation des actions/avancement par rapport aux KPI

DB informe le CD que, à part les dossiers Labellisation, Formation et EDF, il nous manque des données détaillées et précises, ne permettant pas d'avoir un suivi des objectifs. Il insiste que ces lacunes doivent impérativement être remplies afin d'avoir la possibilité de nous mesurer contre le Scorecard de l'ICC. Le CD prend acte. À suivre (tous).

18. Billets offerts par Kuwait Airways : Détail de proposition de tombola

PTow présente au CD les principes d'opération d'un gestionnaire de tombola en ligne, trouvé par JV depuis la réunion du 9 juillet dernier. Le CD approuve.

Sur le détail, le CD autorise PTow de faire en sorte

- que la campagne soit limitée dans le temps plutôt que par la quantité de tickets vendus (donc plus limitée à 500 tickets comme prévu antérieurement)
- que le tirage au sort soit fait lors de la réunion du 19 novembre
- que la campagne dure 8 semaines (début le 19/9 ; clôture le 13/11)
- que les réseaux sociaux soient utilisés par FC en amont et pendant la campagne
- que les membres du CD et les salariés de FC n'aient pas le droit de participer
- que le parrainage soit permis
- que le système pose la question à tout acheteur « êtes-vous associé à un club français ? » pour que les clubs ainsi identifiés soient récompensés par une prime. Note post-réunion : le système ne permet pas une telle démarche
- que KAL soit invité à annoncer les résultats de la tombola lors de la finale de la CdF. Action de la part de PB. Action de la part de PTow. À suivre.

19. EDF-UNSS : Suite au stage des 19-21 juillet

DB informe le CD que suite à des problèmes de calendrier il a été obligé à reporter ce stage ; et qu'il penche sur un stage en IdeF d'un seul jour pendant le weekend de 8/9 octobre prochain, avec pour but de réduire la poule actuelle de prétendants de 20/23 à 14.

DB répond aux questions posées par le CD sur les visas, assurance santé et autres aspects logistiques du déplacement en Inde : tout joueur présélectionné sera obligé à avoir suivi toutes les consignes.

Note post-réunion : Suite au changement de date de la SL, le stage se tiendra le samedi 1 octobre. À suivre (DB).

20. État des lieux partenariats scolaires (USEP ; UNSS)

DB informe le CD que des formations sont programmées en Nouvelle-Aquitaine et IdeF. Les départements de 24, 47 et 79 sont nouvellement actifs. Toujours des problèmes causés par l'absence de comités départementaux (exemple : le 93). Le CD prend acte. À suivre (DB).

21. Point sur les divers contrats et conventions en train de négociation

PB informe le CD que Lebara et Air India ont repoussé vers 2017 la possibilité de leur intervention, faute d'avoir précisé des sommes dans leurs budgets de 2016.

Les €5.000 promis par Moneygram pour le championnat sont confirmés ; et le financement du Jinnah Trophy est pleinement et entièrement confirmé par l'ambassade de Pakistan.

Le projet d'un contrat avec Gopi est actuellement en suspens.

Le CD prend acte.

22. Formation 2016 : Bilan séances du 2ème semestre et planning du 3^{ème}

PB informe le CD que, pour lui, la cuvée actuelle d'arbitres souffre de naïveté et manque de sérieux.

Pour eux et les scoreurs, tout reprendra à partir d'octobre.

Pour DB il est urgent de former davantage de formateurs, sauf qu'il lui manque des weekends disponibles.

Il note que très peu des gens formés ont suivi le cours préalable de Premiers Secours.

Le CD prend acte.

23. AG 2017 : Débat sur date et lieu probables

PTow rappelle au CD que la FFBS a déjà annoncé que leur AG aura lieu le 28 janvier 2017 ; et invite le CD à réfléchir à une date pour la nôtre.

OD et DB ayant établi que le calendrier du Stade de Charlety ne montre pas d'évidents événements concurrents, le CD tranche sur le 5 mars et demande à OD de faire le nécessaire pour assurer notre accès ce jour-là. Action de la part d'OD.

À suivre lors de la réunion du 19/11 prochain.

24. Questions diverses

- Les questions posées par KN-C sont reportées au 19/11.
- Recouvrement des sommes prêtées par FC vers le CD75 contre l'achat de tapis à Vincennes et à Bagatelle : OD informe le CD que vu l'état des comptes du CD75, impossible de penser à des remboursements dans un proche avenir. Donc OD veut renégocier l'échéancier avec FC et propose une réunion avec PB et PT pour jeter les bases d'une nouvelle convention qui serait atour de €1.500 par an. Selon OD, MR accepterait une telle proposition. En revanche, LM donne son avis et estime que la somme proposée par OD est peu élevée et souhaiterait que cette somme soit à hauteur de €2.000 par an. Le CD autorise PB et PT de se réunir avec OD et d'informer le CD aussi tôt que possible sur les conséquences pour le Budget 2017. Action de la part de PB, PT et OD.
- OD informe le CD de la mort récente de Mme Sylvie LEMONNIER, ancien membre du CD et très active à côté de son mari Daniel KRZYZYK dans le club de Drancy. Le CD exprime ses regrets.
- DW fait un tour d'horizon des récents dossiers sur le cricket féminin, notamment le besoin de :
 - o établir un programme qui permet l'accès des femmes au jeu avec balle dure ;
 - o réserver un terrain un weekend par mois pour des activités féminines ;
 - o incorporer un module sur le cricket féminin dans le cursus de formation des entraîneursLe CD prend acte. À suivre (PT et DB).

- DW annonce qu'elle veut démissionner, avec effet immédiat, de sa présidence de commission du cricket féminin. Le CD prend acte, avec regret. Note post-réunion : DW est également démissionnaire du CD.

-

25. Prochaine réunion : samedi le 19 novembre à 13h00.

20h30: Fin de séance.

Publié le 15 septembre 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

19 novembre 2016

Ouverture de séance à 13h35

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; James VAJOUOUNIEN (JV) ; Asif ZAHIR (AZ) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR); Joseph OLIBER (JO) ; Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, Gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Excusée: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente.

Quorum atteint (12/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Tombola France Cricket –Kuwait Airways : Résultats du tirage au sort initié par MR

Lot 1 : Deux billets généreusement offerts par Kuwait Airways : M. Saravana Kumar DURAIRAJ (Balbyniens 93)

Lot 2 : Maillot signé par l'Équipe de France féminine : M. Andy GERMAN (Nantes CC)

Lot 3 : Batte signée par Anil Kumble : Mme Abila BORDES (Saint Aulaye Cricket)

Lot 4 : Bon d'achat d'une valeur de € 300 : M. Cédric FLEUROUX (Thoiry CC)

Lot 5 : Bon d'achat d'une valeur de € 150 : Mme Sowmiya ANBAZHAGAN.

3. Validation du CR de la réunion du Bureau du 6 octobre 2016 sur le choix de cabinet comptable à partir du 1 janvier 2017.

Le CD approuve le CR à l'unanimité et confirme le choix fait par le Bureau.

4. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 27 août 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Convention FC-Chantilly** : PB informe le CD que la CSNC va désormais établir une convention avec tous les clubs qui mettent leur terrain à la disposition de FC pour des matchs officiels (championnats, coupes et autres événements). Une proposition d'une convention universelle sera présentée au CD lors de sa réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de PT.
- b. **Règlements championnats 2017** : PT confirme que la CSNC a approuvé les règlements. Les dernières retouches sont en train d'être faites et le dossier sera présenté au CD lors de sa réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de PT.
- c. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD qu'il assistera à une réunion le 23 novembre prochain et qu'il fera un retour lors de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- d. **Florent Mendès** : DB informe le CD qu'il n'a pas été contacté par l'intéressé depuis la fin de son stage et propose de ne pas donner suite. Le CD approuve. Par contre, DB s'est entretenu avec Mme Bridget RIVE (ex-responsable Media et PR pour l'ICC) et il propose d'approfondir ce contact et d'en informer le CD lors de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de DB.
- e. **Plan de Développement** : Ce dossier est déjà inscrit sur l'OJ de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de DB.
- f. **AG2017 – Lieu** : OD est en train de confirmer notre accès au Stade Charlety pour l'après-midi du 4 mars 2017. Confirmation attendue en amont de la réunion du 17 décembre prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD. Le CD peut se réunir sans problème le matin du 4 mars dans les bureaux de PUC. Le CD prend acte.

- g. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** : PTow informe le CD que la FFBS veut (règlement fédéral de discipline à l'appui) que notre CD se réunisse à la suite de tout incident Niveau 4 afin de donner au président de FC l'autorité de saisir son homologue fédéral pour que le dossier concerné soit pris en charge par la FFBS. Vu que le CD n'a pas le droit de se réunir par télé/vidéo-conférence et qu'il n'est pas raisonnable de convoquer le CD exprès pour traiter uniquement un tel dossier, le CD autorise OD de s'approcher à la FFBS (M. TUGAULT) pour organiser une autorité permanente de la part du CD de FC vers son président. Action de la part de OD.

Dans le cas actuel de l'incident Grigny-Essonne, le CD autorise PB de saisir M. SEMINET. Action de la part de PB. Note post-réunion : fait, sur texte préparé par PTow.

PTow propose que notre Code de Conduite explicite cette démarche. Le CD charge PTow de présenter une modification lors de la réunion du 17 décembre prochain, avant de chercher l'approbation des clubs en AG le 4 mars 2017. Action de part de PTow.

5. Approbation du CR du CD du 27 août 2016

JO prend la parole pour contester la conclusion proposée en alinéa 7 au sujet de la participation des clubs en championnats départementaux. Il prétend ne pas avoir souvenir d'un accord à l'unanimité sur la proposition que « la participation n'est pas facultative ». [Note post-réunion : PTow a vérifié ses notes et y trouve cette expression ainsi que record d'unanimité].

PB réitère son attachement à la forte promotion par FC des compétitions déconcentrées.

OD et AZ s'interrogent sur quelles sanctions FC pourrait envisager en cas de non-participation ; AZ regrette que depuis trop longtemps FC n'ait pas su faire valoir son autorité.

OD suggère que les clubs de chaque département francilien proposent des candidats cricket lors des élections des Comités Départementaux de début-2017 afin de composer des Commissions Cricket qui sauraient avancer les championnats départementaux et interdépartementaux. Le CD approuve, à l'unanimité.

Le CD approuve à l'unanimité la proposition d'examiner les rapports entre championnats de FC et des départements lors du débat sur les règlements 2017 qui est prévu lors de la réunion du 17 décembre.

JO reprend la parole pour questionner le CR, toujours en alinéa 7, sur la confirmation de la décision de la CSNC de ne pas pouvoir reprogrammer le match Grigny-Essonne, avec partage de points. Le CD reconferme, à l'exception de JO.

Le CD approuve le CR du CD du 27 août 2016, tel que publié, avec une voix contre.

6. Dossier Prud'hommes : État des lieux

PB informe le CD que l'ancien D-G a signalé qu'il ne fera pas appel contre le jugement du Conseil de Prud'hommes de Créteil en date de 7 juillet dernier.

Cette décision clôt définitivement le dossier.

PB et PT présentent le coût total de notre plaidoyer et les jugements (mineurs) que FC est obligé de payer. Tout sera réglé d'ici fin-2016 et la comptabilité 2016 n'est pas exposée par la suite.

Le CD prend acte et répète leur appréciation du travail fait, principalement par PB, DB et PTow.

7. Revue des partenariats 2016

DB passe en revue les multiples initiatives de la saison 2016 :

- EDF féminine : campagne Fosburit ; 2 partenaires niveau maillots qui ont apporté 3000€
- Gray Nicolls : reçus = maquettes pour un kit, tarifs pour les tenues EDF. À débattre lors de la réunion du 17 décembre prochain
- Kit : Gausan Sports et Capland
- Initiative West Indies : partenaire tenues, kit et échange d'expertise
- Un appel d'offre auprès de 4 fournisseurs sera lancé le 22 novembre. Premier constat lors de la réunion du 17 décembre prochain.

PB rappelle au CD que Moneygram (€5.000) et Kuwait Airways (€3.000) ont directement financé nos compétitions ; tandis que l'Ambassade du Pakistan a pris en charge la totalité du Jinnah Trophy.

Tout a été comptabilisé comme revenus non-ICC.

Le CD prend acte.

PB informe le CD que 3 clubs ont téléphoné à l'Ambassade du Pakistan pour poser des questions telles que pourquoi il n'y a pas de séjour au Pakistan cette année. Le CD exprime son incompréhension face à un tel comportement.

PB et AZ s'accordent pour dire qu'il faut préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade. Action de la part de PB et AZ.

8. Revue des championnats 2016

- PB informe le CD que le CD fédéral a débouté les appels d'Essonne.
- PB confirme que les phases finales sont très bien passées ; mais il regrette vivement l'absence presque totale de membres du CD.
- AZ informe le CD que le lendemain des finales il a eu une réunion avec la Mairie de Dreux, qui veut organiser une réception pour le club vainqueur et l'EDF féminine. Il en est de même avec l'Ambassade du Pakistan, qui voudrait organiser une réception pour les équipes victorieuses de toutes les compétitions, ainsi que les ambassades de l'Inde, Sri Lanka, etc.
- Le CD prend acte.

9. Interligues 15U

BC confirme que la programmation concurrente de 24 matchs de championnat senior a effectivement contrecarré les Interligues. Il propose une nouvelle tentative sur la base de matchs indoor à partir du mois de février menant à un weekend bloqué, à Dreux.

PB soutient cette proposition mais rappelle qu'il faut penser à la prise de licences.

Pour sa part, AZ est également partant, surtout avec la possibilité que la France monte l'Euro U15 en 2017.

Action de la part de BC : Élaborer cette proposition et en informer le CD.

10. Évolution vers le HN

DB informe le CD que le DTN fédéral, sous impulsion du ministre, a demandé la présentation du dossier de reconnaissance de Haut Niveau et à ce titre il a fallu fournir un calendrier prévisionnel pour 2017. Dossier envoyé le 28 septembre et une réponse est attendue pour début décembre. Le CD prend acte.

11. Convention FC-HEC

PB informe le CD que cette convention mettra le gymnase HEC à la disposition de France Cricket tous les dimanches, à partir de janvier 2017. Le matin sera dédié aux EDF ; l'après-midi à l'encadrement de l'équipe HEC-MBA. L'accès est gratuit ; FC ne paie que la restauration. Le CD prend acte.

12. Partenariats scolaires

- USEP : DB informe le CD que l'USEP a déploré le manque de réactivité et volonté d'implication des écoles de la part des clubs, notamment en Bretagne et dans le sud-ouest. DB prépare une action pour remédier la situation. Le CD se dit très inquiet.
- En Dordogne, une convention départementale (USEP-DSDEN et Comité24) a été signée le 16 septembre, une première. Désormais le cricket figure sur le programme scolaire de tous les établissements du primaire, et pas uniquement ceux adhérents USEP. Quelques écoles pilotes essaieront cette année et le programme sera lancé en septembre prochain.
- Impact du partenariat USEP à ce jour : au moins 30.400 élèves avec un cycle cricket dans 42 départements.
- UNSS : La convention a été signée et actée le 12 septembre. Il y aura des formations prévues dont la première le vendredi 3 février 2017 en IDF. 4 collèges franciliens, un du nord et un Lycée Agricole se sont inscrits. Les deux régions ciblées cette année sont l'Île de France et la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif pour cette année scolaire sera de mettre sur pied une compétition en collège en IdF.

Le CD prend acte et félicite DB pour tout.

13. Convention FC-Lisses CC pour l'achat d'un tapis

Le CD passe en revue la proposition de PTow pour cette convention. Après débat il est décidé à l'unanimité (BC, membre du club de Lisses, ne vote pas) de

- supprimer les articles qui font le distinguo entre matchs programmés et match joués
- traiter des matchs de 40/50 séries comme 2 matchs de T20

- ajouter l'obligation de Lisses C d'assurer avant tout match une tonte convenable et le marquage de la piste selon les normes FC avec pénalité si le non-respect mène à l'annulation d'un match

Le CD charge PTow de modifier le document et de le présenter aux présidents de FC et de Lisses CC pour signature. Note post-réunion : document signé le 23 novembre.

14. EDF féminine 2016 : Dossiers média et recadrage

DB informe le CD que 4 articles ont été publiés dernièrement au sujet de l'exploit remarquable de l'EDF, dont 2 positifs, 1 excellent (Sportiva) et le 4^{ème} inacceptable parce que les joueuses ont été exploitées et menées vers des commentaires inappropriés.

DB et PB ensemble insistent que les exploits de l'EDF ne doivent pas masquer les problèmes que le staff a engendré : gestion de l'équipe sans informer la commission de sélection ; non-respect des démarches administratives et procédures officielles ; des décisions telles que celle d'inviter une personne non-licenciée et non-qualifiée d'arbitrer les matchs de préparation. Tout doit rentrer dans l'ordre. Le CD approuve à l'unanimité la proposition que les trois membres de l'encadrement soient convoqués à se présenter devant le CD le 17 décembre prochain. Le CD charge PTow d'exécuter. Note post-réunion : Souffrant, PTow n'a pas eu l'occasion de faire le nécessaire dans le délai. A suivre (PTow).

15. Comptabilité 2016

PT fait projeter les chiffres arrêtés fin octobre.

- Sans compter des sommes importantes toujours pas reçues (Moneygram ; quotepart ; etc.) les recettes de l'année 2016 prévues lors de l'AG 2016 ont déjà été dépassées de 63.000 €.
- Les dépenses EDF restent largement en-dessous du budget (report de la Coupe du Monde scolaire aidant)
- La provision pour l'EDF UNSS (10.000€) est reportée en 2017 en raison du changement de dates du tournoi à Mumbai.
- Le solde global actuel devrait nous mener (après paiement des frais du cabinet comptable et d'avocat, etc.) vers un solde créditeur le 31 décembre de l'ordre de 40.000 à 45.000€.

Le CD prend acte et félicite PT, Lise et MR pour leur gestion admirable de nos comptes.

Le CD revient sur l'attribution regrettable à une des membres de l'EDF féminine des fonds récoltés lors de la campagne Fosburit (5.600€). Le CD charge LM de récupérer les factures de transport auprès des membres de cette EDF, afin de les incorporer dans nos comptes. Action de la part de LM.

Avec le soutien de MR, LM propose qu'à partir du 1^{er} janvier 2017 toute dépense/recette soit affectée à des postes spécifiques. Le CD prend acte. Action de la part de LM et MR : Installer le logiciel approprié.

Transfert des comptes bancaires à Charenton. LM informe le CD que ce projet est en cours. Le compte qui réceptionne les subventions ICC n'est pas concerné par ce projet : les sommes seront transférées à Charenton par virement. Sur proposition de PB, le CD approuve, à l'unanimité.

La situation du prêt-tapis au club de Dreux est réglée. Le CD prend acte.

OD informe le CD qu'il a RDV avec PB le 23 novembre pour finaliser le dossier du prêt accordé à la Ligue IDF (tapis à Bagatelle et à Vincennes). Le CD prend acte.

16. Dossiers ICC

À la suite de la conférence à Londres, PB rappelle au CD que la progression de la France de la 38^{ème} position à la 26^{ème} est principalement la conséquence de l'amélioration dans la catégorie « Senior Playing » (27^{ème} à 15^{ème}). L'astuce (validée par l'ICC) est d'incorporer dans nos chiffres les matchs joués partout en France qui respectent les critères ICC (balle dure, onze joueurs, en extérieur, etc.). PB remercie ceux qui ont déniché les sites Web et calendriers à la recherche des données.

Ce que nous avons enregistré comme Revenus non-ICC a également influencé notre score.

PB et DB livrent leurs impressions (plutôt favorables) de la nouvelle équipe ICC à Londres. Suite à la lecture de notre Plan de Développement (traduit en anglais) et une appréciation de l'ampleur de nos activités, l'ICC a décidé que la France bien que ne faisant pas partie des 6 pays européens retenus comme « target countries » sera accompagnée et pour ce faire l'ICC propose une téléconférence mensuelle via Skype.

Le CD débat la proposition de PB que la prochaine olympiade soit celle des jeunes. Le CD décide d'approfondir

le sujet lors de la réunion du 17 décembre prochain dans le contexte des propositions de championnats 2017.

17h35 : Départ de SJ. Le quorum passe à 11/13.

17. Possibles développements sur le plan EDF féminine

AZ informe le CD que nous avons demandé officiellement à ce que le vainqueur du tournoi européen que la France a remporté (division 2 officielle) soit homologué ICC et qu'à ce titre il y ait un match de barrage entre le vainqueur et le perdant de l'EURO féminin (Irlande, Hollande et Ecosse). Tous les pays européens participants étaient d'accord avec cette demande mais le retour de l'ICC n'a pas été très positif.

DB informe le CD qu'il a été approché par les West Indies pour que leur équipe nationale féminine (championne du Monde 2015) vienne jouer en France courant 2017. La discussion est en cours pour voir ce qui serait le plus opportun pour FC et pour les West-Indies.

Le CD prend acte.

18. Carré/Piste en herbe à Dreux

Vu ces possibles développements, plus notre souhait de monter des tournois européens en métropole, la question d'une piste en herbe de niveau international redevient d'actualité.

PTow rappelle au CD les grandes lignes de son dossier d'il y a deux ans (revu de nouveau en 2015 mais sans suite) :

- échéancier dont délai de mise en œuvre (décision prise année N ; travaux année N+1 ; disponibilité année N+2) ;
- coût d'installation ;
- les importants coûts récurrents de l'entretien (équipements adaptés ainsi que les célèbres 20 heures de main d'œuvre par semaine).

AZ confirme que Dreux (le club et la Mairie) est toujours intéressé.

Le CD charge PTow de s'assurer que le dossier soit mis à la disposition des nouveaux élus de 2017 afin qu'ils puissent le rouvrir d'ici un an. Action de la part de PTow.

19. Certificats médicaux : Point sur le nouveau règlement

PB et PTow informent le CD du nouveau certificat médical de 3 ans qui sera introduit à partir du 1 juillet 2017.

Avec un formulaire que les licenciés doivent compléter dans chacune des deux années suivantes afin de signaler des modifications (sorte d'auto-évaluation ?).

DB a entendu dire que quelques fédérations contestent la date de mise en œuvre : à suivre. Mais normalement donc rien ne change pour nos licenciés 2017. Le CD prend acte.

20. Formation

RAS de la part de JV pour le 2^{ème} semestre ; reprise de programmes à partir de janvier 2017.

La FFBS a modifié les diplômes fédéraux ; DB est maintenant dans la boucle et s'attache à ce que les DF cricket soient dans la même ligne que ceux baseball.

Le ministère revoit les arrêtés des diplômes d'état : leur fréquence, leur pertinence en termes de professionnalisation.

Une formation DEJEPS Baseball, Softball et Cricket sera ouverte en septembre 2017 et DB espère que nous puissions avoir au moins un candidat cricket.

Les diplômes retardés seront disponibles lors de l'AG 2017. Le CD prend acte.

21. Nouveaux clubs

PTow informe le CD de la formation de plusieurs nouveaux clubs : Valenciennes ; St Omer ; Dynamo Lille ; Goussainville ; Boulogne-Billancourt ; Nantes-Loire. Il souligne la volatilité probable des clubs/équipes basés sur une population fluctuante que sont les réfugiés. Ceci dit, il serait possible qu'une compétition régionale se forme en Hauts de France (Lille CC; Dynamo Lille ; St Omer ; Valenciennes). Le CD prend acte.

22. Bénévole de l'année : candidatures

PTow informe le CD qu'un arbitre du sud-ouest (Adrian EVETT) vient d'être attribué l'une des médailles 2016 de l'AFCAM Nouvelle-Aquitaine pour récompenser son arbitrage en championnats régionaux (10 des 33 matchs programmés, dont 2 des 3 finales) mais surtout les 7.452 kms parcourus et la totalité de ses frais qu'il a laissés à

ACCSD en tant que don aux œuvres. Félicitations de la part du CD. Il sera nommé par PTow comme candidat pour le Bénévole FC d'Année 2016. À débattre, avec d'autres candidatures, lors de la réunion du 17 décembre prochain.

23. Point salariés

- Mutuelle d'entreprise. LM rappelle au CD les obligations et les propositions reçues de la part de Crédit Agricole. Le CD approuve à l'unanimité le stratège proposé par PB. À suivre (LM).
- Agent d'entretien : LM expose 3 options – utiliser une association spécialisée pour une présence de 8 heures par mois ; aller vers quelque chose de plus commercial ; accepter l'offre de ST de faire le boulot. Le CD exprime sa gratitude à ST pour son offre ; mais penche à l'unanimité sur l'offre associative. Action de la part de LM.

DB, LM et ST quittent la réunion.

- PB informe le CD du contenu et des conclusions tirées des entretiens annuels qu'il vient d'avoir avec DB et LM. Le CD exprime à l'unanimité son appréciation de l'engagement sans faille de DB et LM et de la qualité de leur travail. Le CD approuve à l'unanimité les recommandations de base de PB, avant de passer en revue quelques modifications aux conclusions. Le CD autorise PB à les exécuter. Action de la part de PB.

24. Questions diverses : Néant.

18h37: Fin de séance.

Prochaine réunion : samedi le 17 décembre 2016 à 11h00

Publié le 2 décembre 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur

17 décembre 2016

Ouverture de séance à 11h15

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Sharkey JAYAWARDENE, vice-président (SJ); James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Olivier DUBAUT (OD) ; Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; Balaji CADIRVELOU (BC), vice-président.

Arrivés en cours de séance : Michel SARAVANAN (MS) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR)

Absents excusés: Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente ; Asif ZAHIR (AZ).

Absent non-excuse: Joseph OLIBER (JO).

Quorum atteint (5/13) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

2. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 19 novembre 2016

Le CD passe en revue la liste de ces dossiers, circulée avec l'OJ.

- a. **Convention universelle entre FC et les clubs qui mettent leur terrain à la disposition de FC** : Voir réponse de la part de PT pendant la séance d'après-midi.
- b. **Piste endommagée à Bagatelle** : OD informe le CD qu'il a RDV la semaine prochaine avec le Chef de cabinet du maire adjoint. Il sera également question d'enlever les poteaux de rugby à Vincennes ainsi que de la possibilité d'un deuxième terrain à Vincennes. Le CD prend acte. Action de la part de OD : En informer le CD le 21 janvier prochain.
- c. **Florent Mendès/Bridget Rive** : DB informe le CD qu'il n'est plus question de prolonger le contact avec Florent Mendès. Le CD prend acte. Le dossier de Mme Rive est traité au point 8.
- d. **Agression physique lors du match Grigny-Essonne** :
Le CD approuve, à l'unanimité, la proposition de PTow que l'AG 2017 soit invitée à approuver la modification suivante au Code de Conduite.
« Infractions de Niveau 4 : Ces infractions sont traitées exclusivement par la FFBS. Le président de FC saisit la FFBS conformément au Règlement Disciplinaire fédéral. »
Action de la part de PTow : Mettre ce texte sur l'OJ de l'AG.
OD, chargé le 19 novembre de s'approcher de la FFBS pour organiser une autorité permanente de la part du président de FC, propose d'en informer le CD le 21 janvier prochain. Le CD prend acte. Action de la part de OD.
- e. **Revue des partenariats 2016** : PB et AZ, chargés le 19 novembre de préparer un bilan à l'intention de l'Ambassade de Pakistan, s'engagent à présenter ce bilan au CD le 21 janvier prochain. Action de la part de PB & AZ.
- f. **Reconnaissance du statut HN** : DB informe le CD qu'il n'a pas eu de retour de la part de la FFBS et qu'il en informera le CD le 21 janvier prochain. Le CD prend acte. Action de la part de DB.
- g. **EDF féminine 2016** : PTow présente ses excuses pour le manque de suivi sur ce dossier. Le CD prend acte et charge PTow de revenir sur ce dossier le 21 janvier prochain. Le CD prend acte du fait qu'un tel staff ne peut continuer et AZ et DB sont d'accord d'encourager Jérémy JOUBERT et de trouver deux autres entraîneurs, un en IdF et un à Nantes. Action de la part de PTow.
- h. **Comptabilité 2016** : Traité pendant la séance de l'après-midi.

- i. **Prêt accordé à la Ligue IdF (tapis Bagatelle et Vincennes) :** PB et OD ne se sont pas rencontrés le 23 novembre, à cause d'emploi du temps chargés. OD est en train de préparer une facture. Le CD prend acte. À suivre le 21 janvier prochain. Action de la part de PB et OD.

3. Approbation du CR du CD du 19 novembre 2016

Le CD approuve à l'unanimité le CR du CD du 19 novembre 2016, tel que publié.

4. Revue appel d'offre des équipementiers

DB informe le CD que :

- il attendait une visite le 16 décembre d'un représentant de Gray Nicholls ; mais ce dernier a annulé le RDV la veille. Un nouveau RDV sera fixé après le retour en France de PB.
- Les échantillons attendus le 17 de la part de l'entreprise (française) Capland ne sont pas arrivés donc la réunion a été décalée. Dossier reporté au 21 janvier.
- il avancera le dossier Rajnesh (West Indies) la semaine prochaine.
- Le matériel entraînement EDF est arrivé le 16.

De tout ceci, le CD prend acte. Action de la part de DB : En informer le CD le 21 janvier prochain.

11h55 : Arrivée de MR et DA : Quorum passe à 7/13

5. AG 2017 : Échéancier, préparation

OD confirme que nous avons accès à l'une des 4 salles de Charlety pour l'AG ; mais il ignore laquelle. À préciser. PT rappelle au CD le calendrier imposé par le Règlement Intérieur.

Vu que le RI stipule que les candidatures et vœux nous parviennent au plus tard le 11 février, le CD approuve la proposition qu'il faut les solliciter au plus tard le 28 janvier donc cela tombe sur le jour où on annoncera définitivement l'AG (date, horaire, lieu).

Normalement, les rapports internes (des commissions, etc.) doivent être dans les mains du S-G avant le 11 février, pour publication le 18 février. Le CD approuve la proposition de DB qu'en 2017, en fin de mandat, les rapports soient intégrés à un rapport d'activité global publié en format brochure. Ainsi le S-G doit disposer des rapports au plus tard le jour de la prochaine réunion du CD, soit le 21 janvier. Action de la part de tous.

La comptabilité 2016 et le rapport du cabinet In Extenso doivent être disponibles au plus tard le 11 février, pour publication le 18 février. Action de la part de MR, PT et LM.

6. Candidatures pour prix AFCAM et FC-Bénévole de l'Année 2016

PB invite le CD à nommer des individus comme candidats, soit pour présentation à l'AFCAM soit pour notre propre Bénévole de l'Année 2016.

PTow rappelle au CD qu'Adrian EVETT a déjà été médaillé par l'AFCAM de la région de Nouvelle-Aquitaine. Le CD s'en félicite et décide qu'Adrian ne soit pas présenté sur le plan national.

Par contre, le CD approuve les nominations de Mme Allison ROCHER (Mansle CC) et M. Rehan MOHAMMAD (Argenteuil). Action de la part de PB : présenter ces nominations à l'AFCAM.

Après débat, le CD nomme Mlle Maëlle CARGOUET (Nantes CC) et M. Philippe DETHOOR (Lille CC) comme Bénévoles cricket de l'Année 2016. Action de la part de PB.

7. Partenariats 2017

PB informe le CD que :

- Le 10 décembre dernier il s'est réuni avec le fondateur de Lebara. Ce dernier est intéressé par la CDM scolaire ; la Coupe de France ; et les championnats (Ligue). Il en choisira un, prochainement. Ce sera plutôt sur le plan mécénat que sponsoring.
- PB sera en Inde à partir du lendemain de la réunion. Il pense à y rencontrer des sponsors potentiels pour la CDM scolaire.
- Le renouvellement du partenariat FC-HEC a été signé.

Le CD prend acte et attend le retour de PB. Action de la part de PB.

8. Plan de Développement 2017-2024

- a. DB informe le CD qu'il s'est réuni la veille – en compagnie de PB et PTow – avec Mme Bridget RIVE, ancienne membre de l'équipe média/communication de l'ICC. Ils ont examiné et validé que de par son CV elle pourrait nous apporter des conseils et de l'aide pratique. À la demande de DB Mme Rive avait préparé un papier pour décrire 4 planches pour aborder un plan stratégique de communication et d'accès à des sponsors. Sur proposition de DB, le CD approuve à l'unanimité la dépense de €2.000 (en 2017) sur les 2 premières de ces 4 planches, à savoir :
- comment tirer davantage de profit média et financier de la CDM scolaire
 - la production d'un document sur une stratégie globale dont des éléments clé et leur déroulement. Disponibilité début 2017, suite au retour de Mme Rive d'Australie.
- b. DB rappelle au CD les grandes lignes du Plan de développement et sur le tableau d'objectifs fixés qu'ils avaient approuvé lors de la réunion du 6 mars 2016 ; et propose d'y revenir plus en détail le 21 janvier prochain. Le CD prend acte.

9. Délégation à ACCSO d'autorité à organiser des championnats en 2017

Sur proposition de PTow (actuel président de l'association des clubs réunis de la Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie), le CD approuve à l'unanimité la délégation à ACCSO du droit d'organiser des compétitions en 2017.

PTow expose au CD l'importance dans la région d'un petit document sur tout ce qu'il faut savoir sur les actions le jour d'un match, une synthèse de tous les règlements, adressé aux clubs, capitaines, arbitres et responsables de terrain. PT et OD demandent à en recevoir copie. Note Post-Réunion : Fait par PTow.

DB indique qu'il trouve bien l'idée du formulaire complété par les arbitres à l'issue de chaque match pour mesurer le Fair-Play et qu'il serait bien que la CNSC l'étudie. Note Post-Réunion : Copie envoyée à PT et OD.

10. Transfert au nouveau cabinet comptable

MR informe le CD qu'à priori le transfert au cabinet Ayache se prépare comme il faut. Elle pense prendre RDV avec l'intéressé. Idem avec le cabinet In Extensio afin de s'assurer que la production des documents de fin d'année aurait lieu correctement, dans l'optique de l'AG. Action de la part de MR.

La fiche des postes préparée par MR, commentée par DB et PTow, sera peaufinée ainsi qu'un document pour accompagner les nouveaux élus de l'AG 2017 sur le plan financier. Action de la part de MR.

13h10 : Arrivée de MS : Quorum passe à 8/13

11. Les EDF en 2017

DB informe le CD sur le calendrier de 2017, comme suit :

- Senior** : Annoncé la veille par l'ICC, le championnat d'Europe ICC Division 1 aura lieu du 11 au 18 juin en Hollande près de Schiedam. Les matchs seront joués sur un tapis synthétique. Le vainqueur devrait être qualifié en WCL5 et pourrait être aussi qualifié pour le tournoi de qualification pour la CM T20 s'il y a une CM en 2018. La décision sera prise par l'ICC en février 2017.
Il y a une forte possibilité pour que la WCL5 ait lieu en Europe vu la présence de 3 pays européens plus le vainqueur de l'EURO 2017. Suite à des discussions avec l'ICC, cette WCL devrait être subventionnée en grande partie par l'ICC pour les pays participants tout comme les matchs de qualification CM T20.
- CM Scolaire à Mumbai** : À cause de la modification des dates (du 2 au 11 avril) la sélection/évaluation est à refaire puisque la tranche d'âge est passée de 1998-2000 à 1999-2001 mais le positif est que le prix des billets d'avion sera moins cher !
- 19U** : L'Allemagne se propose d'organiser un tournoi qui aurait lieu à Berlin. Le détail est à préciser. Action de la part de DB/AZ.
- Féminine** : DB a eu vent d'une proposition de tournoi en Belgique, plutôt informelle car ne provenant pas de la fédération belge et FC n'a pas été officiellement informé. Le CD se prononce à l'unanimité contre la participation dans un tel tournoi et charge DB de communiquer cette décision au staff de l'EDF. Action de la part de DB/AZ.

- v. **15U** : DB pense qu'il est trop tôt pour refaire une EDF 15U au vu du peu de sections 15U en clubs et surtout de matchs joués - car une EDF est une équipe à la recherche du HN donc avec des joueurs ayant une expérience de jeu. Il propose de faire d'abord des rencontres inter-départements (TID) pour préparer les meilleurs joueurs à un niveau plus haut qu'en club ; et cette compétition servira de détection pour composer une EDF 15U en 2018. Il indique qu'il faudra continuer à faire des plateaux clubs en 12U pour commencer à préparer/détecter les jeunes et cette formule 12U donnera jusqu'à 3 ans d'expérience en plus pour les derniers années 15U. Le CD approuve à l'unanimité.

Sur proposition de DB, le CD approuve à l'unanimité qu'aucun joueur ne sera appelé en séance d'évaluation/formation EDF, ni sélectionné en EDF, sans une licence appropriée de l'année en cours. Ce qui veut dire qu'un club qui n'a pas cotisé auprès de la FFBS empêche la participation éventuelle en EDF de tous ses membres.

OD demande à savoir où on est avec un championnat européen des clubs. Réponse de la part de DB : 5 ou 6 pays se disent intéressés ; mais aucun ne semble prêt à s'investir dans l'organisation. Et c'est le cas de la France, à cause d'autres priorités. Une telle compétition serait bien pour 2018. OD prend acte.

14h15 : Arrivée de PT et BC : Quorum passe à 10/13

12. Convention FC-Lisses CC :

PT confirme qu'il passe la commande dès que BC fournira l'adresse de livraison. Action de la part de BC et PT.
Note post-réunion: Fait par BC.

13. Comptabilité 2016

PT présente au CD les dernières chiffres, arrêtés fin-novembre, qui prévoient un solde positif entre €50.000 et 60.000 au 31 décembre. Le CD approuve les grandes lignes des postes présentés et se félicite du solde créditeur prévu.

Par contre, PT s'étonne de ne pas avoir reçu le solde de la tombola récente. PTow se charge d'enquêter auprès de l'entreprise gestionnaire.

Note post-réunion : Le solde a été transféré à FC et PT confirme réception.

14. Budget prévisionnel 2017

Le CD approuve les grandes lignes du tableau présenté par PT, qui pointe vers un solde prévisionnel au 31/12/2017 autour de 30.000 €. Après débat, le CD conseille l'utilisation d'un taux d'échange inférieur (0,85 plutôt que 0,89) ce qui réduirait le solde de fin d'année vers les 14.000 €. PT prend acte et modifie en temps réel.

Le CD conseille à PT et MR de modifier la présentation par un regroupement plus logique des éléments (exemple : regrouper dans un poste de « siège » tous les éléments tels que recettes de sous-location, assurance, entretien, etc.

À suivre lors de la prochaine réunion le 21 janvier 2017.

PT rappelle au CD qu'en 2016 nous avons dépensé 10.000 € de moins que prévu, ce qui alimente les réserves et que cela doit figurer dans les recettes 2017. À ce sujet, PTow explique comment dans le sud-ouest un bilan de « produit & charge » rend visible la progression des réserves sur les 5 dernières années, ce qui est en même temps informatif et rassurant. Le CD se dit favorable à une telle démarche et charge PTow d'en envoyer à PT/MR un exemple. Note post-réunion : Fait.

15. Championnats 2017

- i. **Règlements** : PT informe le CD que le document n'est pas encore sorti de la phase de revue. Il reste encore des éléments à clarifier et séquences à améliorer. OD montre au CD un exemple des règlements baseball dont la table de matières compréhensive est appréciée par le CD. Notre document sera soumis à l'approbation du CD lors de la réunion du 21 janvier prochain, pour publication immédiate. Le CD prend acte. Action de la part de PT.
- ii. **Composition des divisions** : Pour expliquer l'évolution de la D2, PT informe le CD que les clubs se sont plaints que les 2 poules de saison 2016 de 8 équipes chacune en matchs aller uniquement (décision

motivée par crainte de pénurie de terrains) n'ont pas offert assez de matchs. Depuis, la situation s'est améliorée ; ainsi on penche vers une poule de 14 équipes pour 2017. Mais voir le dossier suivant.

- a. **FGK et Elevar** : PB informe le CD que la FFBS vient de confirmer que, malgré des relances, ces clubs n'ont pas payé leurs licences 2017. Le CD s'étonne que la FFBS ait laissé autant de temps sans menace de radiation ; cependant le fait d'être en contravention est contre le règlement de nos championnats. Aussi le CD décide, par 9 voix et 1 abstention, que ces clubs soient relégués en D3 en 2017 et que par la suite la D2 en 2017 reste à 12 clubs et la D3 à 14 clubs.
 - Action de la part de la CSNC : Informer les clubs et ajuster la composition de D2 et D3.
 - Action de la part de PT : Assurer que le règlement de 2017 comporte une date spécifique pour que les clubs participants soient en règle sur le plan financier auprès de la FFBS et FC.
 - Action de la part de PTow : Conseiller la FFBS de nous communiquer dans un meilleur délai (voir fin-juin) les cas de non-paiement de cotisation et licences. Note post-réunion : Fait par PTow le 19 décembre, pour notification le 1 juillet 2017.
- iii. Le CD prend acte de la fusion des clubs de Ris-Orangis et Savigny, en prenant les droits de Ris-Orangis.
- iv. Le CD prend acte du fait qu'afin de se concentrer sur nos chiffres ICC Scorecard c'est désormais ST qui s'occupe de tout ce qui concerne la présentation des équipes jeunes et féminines associées aux championnats masculins en Ile de France.

16. Questions diverses :

a. Vers une convention universelle FC-clubs sur l'accès aux terrains

Ce dossier n'a pas avancé. PT présente ses excuses et s'engage à le présenter pour la réunion du 21 janvier prochain. Le CD prend acte. Action de la part de PT.

b. Dreux CC : Demande de prêt/subvention

PB et PTow informent le CD d'un dossier reçu de la part de Dreux CC au sujet du financement du projet pour l'agrandissement du parc vers le sud (déblaiement et nivellement ; ensemencement ; raccordement et enfouissement de tuyaux/gaines d'eau (arrosage automatique) et électricité).

Sur un budget total autour de €10.000, où la ville pense contribuer plutôt en termes de main d'œuvre que de financement le club sollicite FC (i) sur un prêt de €5.000 et (ii) sur une subvention des €5.000 restants.

Le CD se prononce toujours bien disposé envers ce club qui contribue tant au développement du cricket ; mais le CD confirme que FC n'est pas un organisme de subventionnement. Par contre FC est toujours prêt à accompagner tout club dans sa recherche de subventions publiques (région, département, CNDS).

Le CD approuve à l'unanimité une contre-proposition d'un prêt selon la convention FC-club habituelle de €8.000 sur 4 ans et charge PB et PTow de relayer au club, en encourageant le club de penser au crowdfunding type-Fosburit et de se rapprocher aussi de son comité départemental et de la ligue Centre.

Note post-réunion : fait par PTow.

Parallèlement le CD décide à l'unanimité que désormais tout dossier pareil doit être accompagné par les deux derniers bilans financiers du club, afin de mieux situer la demande dans le contexte des finances du club.

Action de la part de PB/PTow.

c. Ligue régionale en Hauts de France

PTow informe le CD que la Ligue Hauts de France a décidé de monter un championnat régional en 2017. Les participants confirmés sont les deux clubs de Lille, Valenciennes et Saint Omer. Les clubs de Creil et de Chantilly seront sollicités. PTow est en relation avec la Ligue sur le plan réglementaire ; et la commission Formation, en lien avec le comité de pilotage Labellisation, prépare des séances de formation (arbitres et scoreurs) à Valenciennes au 1er trimestre 2017. Dans cette première année, il n'est pas encore question de prétendre à une promotion en D3-2018 mais la participation éventuelle à un tournoi inter-régional d'accession en fin de saison 2017 n'est pas exclue. Le CD se félicite de cette démarche.

OD pose la question de la participation éventuelle des clubs du sud-ouest dans le cadre national. PTow

répète que la différence de format reste toujours un empêchement ; mais que le vainqueur du tournoi T20 du sud-ouest pourrait éventuellement être considéré comme candidat. En tout cas, tous les clubs affiliés à travers la France devraient recevoir l'invitation à participer à la Coupe de France. Le CD prend acte.

d. Siègne cricket CD-FFBS 2017-2021

Le CD approuve, à l'unanimité, la candidature de PB. Action de la part de PTow : Informer la FFBS. Note post-réunion : Fait.

17h30: Fin de séance.

Prochaine réunion : samedi le 21 janvier 2017 à **10h00**

Publié le 7 janvier 2017 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)